M

LA

L'AMÉR

T O

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

TOME PREMIER.

M

LA I

L'AME

La Fe

Suivis d
relati
de no
uſage
pogra

Par M. F
Milita
gimen
gara

T

MÉMOIRES
SUR
LA DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
ENTRE
LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Suivis d'Obſervations, dont pluſieurs ſont relatives au théatre actuel de la guerre, & de nouveaux détails ſur les mœurs & les uſages des Sauvages, avec des cartes topographiques.

Par M. POUCHOT, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Béarn, Commandant des forts de Niagara & de Lévis, en Canada.*

TOME PREMIER.

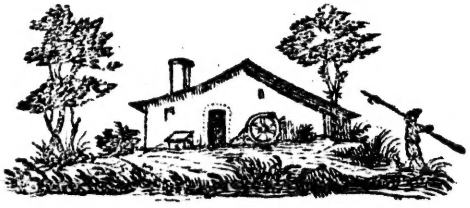

YVERDON.

M. DCC. LXXXI.

E
199
P85
V.1

P

L'

*E*N

cette fo

les arc

gnoran

re l'hif

liers pe

En pub

Poucho

de l'An

croyons

PRÉFACE
DE
L'ÉDITEUR.

EN vain chercheroit-on dans cette foule d'ouvrages périodiques, les archives du menſonge & de l'ignorance, des matériaux pour écrire l'hiſtoire; les mémoires particuliers peuvent ſeuls nous les fournir. En publiant aujourd'hui ceux de M. Pouchot ſur la derniere guerre de l'Amérique Septentrionale, nous croyons remplir cet important objet

dans une heureuſe circonſtance, celle de la révolution qui briſe les fers de ce continent & change le ſyſtême politique de l'Europe.

Pluſieurs ouvrages relatifs à cette guerre ont paru depuis long-tems en Angleterre. Leur partialité faiſoit deſirer qu'on mît au jour des relations plus fideles, & capables de tranſmettre à la poſtérité ces traits de valeur qui ſoutinrent avec éclat, dans le Nouveau Monde, l'honneur de la nation françoiſe, au ſein même des revers. Ils étoient alors ſi conſtans, que la fortune, en les lui ſuſcitant de toute part, ſembloit démentir ſon caractere.

Si des préjugés d'Etat paroiſſent quelquefois entraîner M. Pouchot, nous oſons aſſurer qu'ils n'ont jamais eu aſſez de force pour l'engager à trahir les intétêts de la vérité, ſoit en l'altérant, ſoit en la diſſimulant. Elle ſe trouve empreinte dans tous ſes récits, & s'y énonce avec cette ſimplicité qui dégénére très-ſouvent en une négligence de ſtyle trop marquée. On pardonnera aiſément ce défaut à un officier, moins jaloux de bien dire que de bien faire. D'ailleurs le langage des camps n'eſt pas toujours celui de la tribune aux harangues.

Les endroits de cet ouvrage dont

le ſens étoit peu intelligible, ou obſcur, ſont preſque les ſeuls que nous avons cru devoir corriger. Nous nous ſommes auſſi permis quelques légers retranchemens. Peut-être l'auteur en auroit fait lui-même un plus grand nombre, s'il avoit eu le tems de revoir ſes mémoires, dont il étoit encore néceſſaire de changer l'ordre des différentes parties.

En effet plus d'un lecteur ſe ſeroit impatienté de trouver les récits hiſtoriques placés après les excellentes obſervations géographiques, qui leur ſervent d'éclairciſſement, & auxquelles nous avons joint quelques remarques ſur les monts Apalaches &

ſur le ſaut de Niagara. Nous avons donc mis avec raiſon ces obſervations à la ſuite des mémoires, & avant les détails précieux ſur les mœurs & les uſages des Sauvages. Ce dernier écrit eſt le fruit des liaiſons que les commandemens dont notre auteur avoit été chargé l'obligerent de former avec les principales nations du continent de l'Amérique Septentrionale.

M.

L'H
avec ſe
la meſu
exiſten
Celui,
au ſerv
de ver
de pe
ploits
de les

ÉLOGE

DE

M. POUCHOT.

L'Homme de lettres s'identifie avec ſes ouvrages : leur mérite eſt la meſure de ſon éloge, & leur exiſtence ſuffit ſeule à ſa gloire. Celui, au contraire, qui ſe dévoue au ſervice de ſa patrie, plus jaloux de verſer ſon ſang pour elle, que de perpétuer le ſouvenir de ſes exploits, laiſſe à la poſtérité le ſoin de les conſacrer. C'eſt donc une

obligation ſtricte d'en raſſembler les titres, ou de les garantir de l'éponge de l'oubli, ſur-tout lorſqu'ayant pour théatre un pays éloigné, ils courent riſque d'y être enſevelis. Tels ſont ceux des intrépides défenſeurs du Canada, parmi leſquels M. Pouchot tient un rang diſtingué.

En publiant ſes Mémoires, nous acquittons ſes concitoyens d'une dette; & en lui donnant ici le juſte tribut de nos louanges, nous ſatisfaiſons à notre devoir. La vérité n'aura aucun reproche à nous faire: ce n'eſt point pour l'affliger que nous empruntons ſon langage. Sim-

ple & précis, il devient rarement celui du menſonge, qui a toujours beſoin de preſtiges.

M. Pouchot naquit à Grenoble, en 1712, d'un pere vertueux, qui n'avoit point cherché dans le commerce les dangereux moyens d'étaler un luxe ſcandaleux & d'enrichir ſes héritiers, pour en faire d'inutiles ſybarites. Il laiſſa par une mort prématurée la funeſte liberté de ſe marier à ſa veuve, qui ſe hâta d'en uſer. Les ſentimens de mere perdant de jour en jour toute leur force dans le bras d'un nouvel époux, la voix de l'intérêt devint plus puiſſante, & plongea ſes

enfans du premier lit, dans les gouffres profonds de la chicane dont ils n'ont pu encore ſe retirer.

L'auteur de ces Mémoires, pour éviter d'y engloutir ſes talens, comme tant d'autres moins prudens, mais plus avides, entra au ſervice en 1733, en qualité d'ingénieur volontaire, état auquel la nature l'avoit deſtiné. Elle ne perdit pas ſes droits, lorſque l'année ſuivante il paſſa dans le régiment de Béarn. Loin de croire que ſon nouvel emploi le diſpenſoit de toute application, & qu'il pouvoit y vivre dans une oiſiveté inquiete, il continua à étudier le grand art des Vauban

& des Cohorn, au milieu du tumulte des camps.

Ses connoiſſances ne furent pas long-tems ignorées. Elles n'échapperent point à M. de Maillebois, qui mit M. Pouchot dans la route où ſon génie l'appelloit. Ce général le deſtina à travailler, ſous M. Bourcet, aux retranchemens de Borgo-Forte, dans le Sarraglio, & à ceux de la Ferrara, ſur le mont Baldo. La guerre de Corſe fournit encore à notre auteur des occaſions de ſatisfaire ce beſoin irréſiſtible & toujours renaiſſant des ames fortes, celui d'être utile. On l'employa à fortifier des poſtes & à tracer des

chemins dans l'intérieur de cette malheureuſe isle que ſa pauvreté ne pouvoit ſouſtraire au joug d'inflexibles tyrans, les Génois, républicains & deſpotes.

Nous ne ſuivrons pas M. Pouchot dans toutes les campagnes d'Italie, de Flandre & d'Allemagne, dont il partagea la gloire avec toutes les troupes françoiſes. Il fut chargé par la cour, en 1744, de reconnoître la route du Tirol, & en dreſſa une carte qu'il accompagna d'un mémoire inſtructif. L'avant-derniere année de cette guerre, il retrancha le camp de Tournai, qui étoit ſous les ordres de M. de Villemur.

Ces ſervices firent obtenir à notre brave officier une gratification, le brevet de Capitaine & la Croix de St. Louis. C'étoit pour lui des recompenſes & non des graces, terme de l'idiôme miniſtériel, à la vérité très-impropre dans ſon origine, mais dont malheureuſement il eſt poſſible aujourd'hui de juſtifier ſouvent l'uſage.

La paix n'ayant point été établie ſur des fondemens ſolides, l'ambition de l'Angleterre chercha bientôt à les renverſer. Pour prévenir ou arrêter ſes entrepriſes, la France fit paſſer en Canada pluſieurs bataillons. Celui de Béarn, auquel

M. Pouchot étoit attaché, fut de ce nombre. Les Mémoires que nous publions nous diſpenſent d'entrer ici dans aucun détail ſur les actions brillantes & les ſervices importans de cet officier. La défenſe de Niagara exigeoit de lui des reſſources multipliées que ſon génie ne ceſſa pas de lui fournir. Il ne ſe refuſa jamais à ſes beſoins, qui augmentoient à proportion de la ſupériorité des forces de l'ennemi. Elles ne l'étonnerent pas au fort Lévis, dans les cendres duquel on auroit dû, après ſa mort, creuſer ſon tombeau, pour lui élever un monument digne de ſon intrépidité.

S'il échappa alors aux fers des ennemis de ſa patrie, ce ne fut que pour être expoſé, dans ſon ſein, aux traits acérés de la calomnie. M. Berryer, miniſtre de la marine, ſe reſſouvenant d'avoir été lieutenant de police, crut devoir employer cette inquiſition civile, ſi propre à contenir une populace vile & corrompue, mais trop ſouvent funeſte au repos des gens de bien, pour découvrir les auteurs de tant d'abus & de prévarications qui avoient cauſé la perte du Canada. En conſéquence, il eut un délateur à gage, qui jouoit le rôle de paraſite, afin de connoître tous ceux dont les

liaiſons avec le munitionnaire général pouvoient faire ſoupçonner la conduite. Il trouva à ſa table M. Pouchot, qui venoit lui parler de l'approviſionnement du fort Lévis. Il n'en fallut pas davantage au ſieur Kerviſian, c'étoit le nom du délateur, pour accuſer ce brave officier, à ſon retour en France.

M. Berryer avoit alors quitté le miniſtere. Son ſucceſſeur, ſans adopter ſon ſyſtême de délation, voulut néanmoins en profiter dans une circonſtance malheureuſe, où la vérité avoit pour adverſaires des coupables qui cherchoient à multiplier leurs complices, pour ſe

ſouſtraire à une punition exemplaire. Pluſieurs lettres de cachet furent expédiées, & on donna des ordres pour conduire à la Baſtille les accuſés. M. Pouchot ſe repoſoit, au ſein de ſa famille, des fatigues de la guerre, lorſqu'il apprit avec ſurpriſe qu'on devoit l'arrêter. Il n'attendit point ce moment, & partit auſſi-tôt pour ſe rendre à la cour.

En ſe préſentant au miniſtre, il lui parla en ces termes : „ j'arri-
„ ve du Canada, où J'ai expoſé
„ mille fois ma vie pour les inté-
„ rêts de ma patrie. Ses ennemis
„ m'ont offert des emplois, de

„ l'argent & un établiſſement avan-
„ tageux ; j'ai rejeté leurs offres.
„ La perte de mon patrimoine eſt
„ tout le fruit qui me reſte de mes
„ travaux & de mes ſervices. Que
„ me veut-on ? de quoi m'accuſe-
„ t-on ? "

Les foudres de l'autorité ceſſent de gronder, quand la voix de l'innocence peut ſe faire entendre. On ne répondit à M. Pouchot que par des éloges & en lui diſant qu'on avoit beſoin du témoignage d'un homme comme lui, pour convaincre les coupables. „ Je m'apper-
„ çois à préſent, répliqua-t-il,
„ qu'un vil délateur, un infâme

„ eſpion, que vous avez honteuſe-
„ ment élevé au grade d'officier,
„ eſt l'ame de cette procédure :
„ quelle affinité puis-je avoir
„ avec M. Bigot & ſes complices ?
„ Décréte-t-on un témoin qui re-
„ fuſe de dépoſer ?

M. Pouchot ayant promis de ſe repréſenter toutes les fois qu'on l'exigeroit, non-ſeulement ſa liberté lui fut accordée, mais encore on lui aſſura qu'il jouiroit bientôt des recompenſes dues à ſes ſervices. Il n'en reçut aucune. A la cour on s'abreuve ſans ceſſe des eaux du fleuve d'oubli : pour en prévenir les effets, il n'y a qu'un

inſtant; la délation empêcha M. Pouchot de le ſaiſir.

Après l'affaire de Carrillon, M. de Montcalm avoit demandé pour lui un brevet de lieutenant-colonel. Le miniſtre n'accorda qu'une modique penſion. Cet homme qui s'étoit ſignalé à ce combat mémorable, & qui depuis avoit défendu, avec autant de valeur que d'intelligence, les forts de Niagara & de Lévis, ne put donc franchir la barriere qui ſépare les emplois ſubalternes des grades ſupérieurs, obſtacle dont l'intrigue & le manege triomphent ſans peine.

N'ayant obtenu ni graces, ni avancement

avancement & seulement avec la satisfaction d'en être jugé digne, M. Pouchot revint à Grenoble. Il ne songea à se venger des ingratitudes de sa patrie que par de nouveaux services, & saisit avec ardeur l'occasion que lui en présenterent les troubles de Corse, produits d'abord par la tyrannie, fomentés ensuite par l'habitude de la licence & la crainte de retomber dans ses premiers fers.

Trois mois avant son départ pour cette isle, il entreprit de composer ses Mémoires, à la sollicitation de ses amis. Ce court espace de tems ne lui permit pas de les ré-

diger avec ſoin, & ne lui ſuffit proprement qu'à en diſpoſer les matériaux. Ils n'en ſont cependant ni moins curieux, ni moins utiles, parce qu'à la connoiſſance de ſon art, l'auteur joint le courage de dire la vérité, ſi ſouvent réduite au ſilence par la fortune dont la lâcheté eſt un des principaux attributs.

Arrivé en Corſe, M. Pouchot fut employé ſuivant ſon goût; mais pour cette fois il lui devint funeſte. Ayant reçu ordre de ſe porter en avant, avec un détachement de cinquante hommes, pour reconnoître un poſte, il fut

abandonné des ſiens, & tué, le 8 Mai 1769, par quelques Corſes cachés dans des brouſſailles. Ainſi la mort qu'il avoit tant bravée, chercha à ſe dérober à ſes regards, & eut recours, par une eſpece de vengeance, à la main de vils aſſaſſins, pour lui porter les derniers coups.

Ses généraux le regréterent, & ſa perte fut pleurée par ſa famille, qui étoit encore nombreuſe. Parmi tous ſes membres également deſtingués par leur vertu & leurs ſervices, il avoit choiſi avant ſon départ, pour ſon héritier, un de ſes

freres, qui ayant passé long-tems dans les emplois de finance, n'en respira jamais l'air contagieux, & a su mériter l'estime publique.

CERTIFICAT

DE

M. LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

Nous Pierre de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle-France:

CERTIFIONS que le sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, s'est comporté dans les différens commandemens que nous lui avons confiés des forts de Niagara & de Lévis, soit

pour leur conſtruction, dont nous l'avions chargé, ſoit pour leur défenſe, avec toute la ſagacité, le zele, l'intelligence & l'économie que l'on peut attendre d'un officier conſommé, même pour ſes talens à manier les Sauvages, & à les attirer au bien du ſervice dans les ſieges que les malheureuſes circonſtances l'ont obligé de ſoutenir, & où il a ſoutenu l'honneur des armes du roi avec une valeur peu commune; ce qui lui a acquis une eſtime méritée. 1°. *A Niagara il a ſoutenu* 19 *jours de tranchée ouverte avec* 450 *hommes de troupes & milices, dont* 117 *furent tués ou bleſſés, contre environ* 5000 *Anglois ou Sauvages, deſquels les deux premiers généraux, Prideaux & Jonſton, furent tués.* 2°. *Au fort Lé-*

vis avec 250 hommes, ſoldats & miliciens, où il eut ſoixante hommes tués ou bleſſés. Du nombre des premiers étoit ſon officier d'artillerie. Il a ſoutenu avec ce peu de forces onze jours, contre celles du général Amherſt, qui avoit onze mille hommes de troupes reglées & de Sauvages, avec une artillerie formidable. Notamment, quoi qu'attaqué de vive force par terre & par eau, le 22 Août, par les ennemis, il leur fit échouer, & amener un brigantin de 22 pieces de canon, dans lequel il y avoit 300 hommes. Il en fit échouer deux autres, l'un de 18 pieces, & l'autre de 10 pieces de 12. Il s'eſt comporté avec une égale diſtinction dans les autres opérations où nous l'avons employé, & dans les autres occaſions

où il s'eſt trouvé, comme à Chouegen, où il dirigea le ſiege de cette place, également à l'affaire de Carrillon, dont nous avons rendu compte au miniſtre dans le tems. En foi de quoi nous lui avons ſigné le préſent certicat, & fait appoſer le cachet de nos armes. A Paris le 6 Mai 1761.

Signé VAUDREUIL.

INTRODUCTION.

MALGRÉ un ſiecle & demi de poſſeſſion, les François n'avoient ſu tirer preſque aucun avantage de cette vaſte contrée de l'Amérique Septentrionale, connue ſous le nom de Canada. La colonie qu'ils y avoient fondée étoit encore, pour ainſi dire, dans l'enfance, lorſqu'elle a paſſé ſous un joug étranger. Elle auroit pu ſans doute ſortir de cet état de foibleſſe, ou plutôt d'anéantiſſement, & devenir un jour très-utile à ſa métropole, ſi celle-ci l'eût mieux

connue, & n'eût pas été auſſi ſouvent trompée par ceux qui devoient l'éclairer. On avoit des idées ſi fauſſes de ce pays en France, qu'on y réduiſoit toute ſon utilité au commerce des pelleteries, & qu'on ne diſtinguoit pas ſes propres colons des Sauvages (a). Enfin l'ignoran-

(a) On ſuppoſoit même en France à un Canadien une figure extraordinaire, & des mœurs encore plus étranges. Dans la Nouvelle-Angleterre, quoique voiſins du Canada, on regardoit encore dans la derniere guerre, les habitants de cette contrée comme des demi-Sauvages, parce qu'on y étoit perſuadé que les François prenoient des femmes parmi les Sauvages.

ce & l'aveuglement ont été portés ſi loin, qu'on s'eſt félicité de ſa perte.

L'Angleterre, pour empêcher ſa rivale d'ouvrir les yeux ſur les avantages du Canada, en médita l'invaſion au ſein même de la paix. La cour de Londres ſe repentoit depuis long-tems d'avoir conſumé ſes forces & ſes richeſſes, à exercer infructueuſement ſa haine contre les François, en ſecourant leurs ennemis. Elle forma auſſi-tôt après la concluſion du traité d'Aix-la-Chapelle, le projet de s'emparer des colonies françoiſes. Le Canada ou Nouvelle-France, qui devoit en être regardé comme le plus ſolide boulevart,

devint alors l'objet de ſes entrepriſes. Il fut d'abord queſtion de porter juſqu'au fleuve St. Laurent, les établiſſemens qu'elle ſe hâtoit de former du côté de l'Acadie : ceux que l'on projetoit, ſoit du côté de la baye d'Hudſon, ſoit au delà des Apalaches, vers les rives de l'Ohio, ou ſur les bords des lacs Ontario & Erié, n'avoient aucune borne. Il réſultoit de ce plan que ce qui auroit reſté à la France, ſeroit devenu pour elle inutile, puiſqu'on lui en fermoit l'entrée.

Le conſeil de St. James s'attendoit bien à des plaintes & à des réclamations de la part de la Fran-

ce, qui proposa de nommer des commissaires de l'une & de l'autre nation, pour régler les limites des colonies respectives. Ce parti fut accepté, & on arrêta préliminairement que rien ne seroit innové dans les pays sur le sol desquels ils devoient prononcer. A peine cette convention eut été signée, que l'Angleterre ne se fit aucun scrupule de la violer. Ses commissaires ne purent jamais s'accorder avec ceux de la France, parce que les premiers avoient des ordres secrets de faire naître sans cesse des difficultés & de ne convenir de rien. Louis XV vouloit cependant la paix, à quelque prix

que ce fût ; ſes miniſtres crurent en pouvoir obtenir le maintien, par des conditions que l'Angleterre n'auroit pas rejetées dans toute autre circonſtance ; mais elle étoit alors réſolue de ſe ſervir de la prépondérance de ſes forces navales, pour détruire le commerce des François, dont les progrès reveilloient ſa haine & excitoient ſa jalouſie.

Si l'on eût pénétré ce motif, on n'auroit donc pas été étonné que le miniſtere britannique ne repondît aux propoſitions avantageuſes de la cour de Verſailles, que par des demandes inadmiſſibles. Malgré cela, il feignoit de négocier & de deſirer

la paix; „ *mais il n'avoit d'autre* „ *objet, comme l'observe un judi-* „ *cieux politique, que de concerter* „ *ses entreprises & d'inspirer à la* „ *France une sécurité qui l'empê-* „ *chât de se préparer à la guerre,* „ *en déployant toutes ses forces*" (a).

Quelques philosophes, ou plutôt des gens qui s'imaginent d'en mériter le nom, toutes les fois qu'ils peuvent improuver la conduite des princes & la tourner en ridicule, se sont obstinés à méconnoître la vraie cause de cette guerre. Ils ont répété à

(a) Droit public de l'Europe, Tom. III. pag. 194.

l'envi les uns des autres, que la France ne s'étoit exposée à tant de revers, & n'avoit répandu tant de sang, que pour la possession précaire de quelque terrein glacé, *de quelques* pays sauvages *ou* d'inutiles déserts. *Tel a été le langage d'une cynique ignorance. Voilà les expressions que l'orgueil & la présomption voudroient consacrer comme les oracles d'une raison sublime.*

Des personnes plus instruites n'ont pas fait, à la vérité, un semblable reproche à la France ; mais elles ont accusé ses commissaires d'incapacité & d'humeur ; ses ministres, d'ambition & de n'avoir pas desiré

ſincérement la paix. L'auteur des Mémoires que nous publions paroît avoir eu quelqu'un de ces préjugés. Nous croyons devoir en avertir ſes lecteurs qui trouveront dans les manifeſtes de la France, des preuves nombreuſes & inconteſtables que les prétentions de l'Angleterre ſur le Canada ont été non la cauſe, mais le prétexte de la derniere guerre.

MÉMOIRES

MÉ

DER

L'AMÉ

Entre

AV
quelque
a entra
il eſt n
de mots
puiſſant
dans un
voient
Tom

MEMOIRES

SUR LA

DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

Entre la France & l'Angleterre.

AVANT que d'entrer dans quelques détails sur la guerre qui a entrainé la perte du Canada, il eſt néceſſaire de parler en peu de mots, des prétentions des deux puiſſantes nations qui s'établirent dans un continent, où elles n'avoient originairement aucun droit,

& ne pouvoient en acquérir reſpectivement, que ſur les endroits où elles ſe placerent. Nous ne parlerons pas des droits des poſſeſſeurs naturels du pays, que ces puiſſances comptent pour rien; quoique ces naturels trouvent très-étrange que l'on vienne ſe battre pour un pays où le maître de la vie les a créés, ſelon eux, & où ils ont toujours exiſté, & dont les os de leurs ancêtres ont pris de tout tems poſſeſſion. Ils ne veulent reconnoître aucun étranger pour maître, comme ils n'en ont point entr'eux.

Il n'y a donc que la force de ces étrangers, qui ait pu établir & maintenir leurs établiſſemens. Ils ſe rencontrerent en pluſieurs points qui ſont devenus l'objet de leurs conteſtations. Les Anglois ayant pénétré dans la partie ſupérieure de la riviere d'Hudſon, ont ren-

contré les établiſſemens des François dans la partie du lac Champlain. Les colonies de la Virginie & de Penſilvanie étant devenues floriſſantes, ont voulu étendre leur communication, par la traite, avec les Sauvages, au delà des Apalaches, & ſe ſont trouvées dans nos ports de traite ; ce qui a occaſionné des plaintes dans les deux cours. Chacun a envoyé des détachemens en avant, pour s'aſſurer des endroits qu'ils occupoient : la jalouſie les a bien-tôt mis aux priſes.

Commençons par les prétentions de l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe, ſans entrer dans les détails antérieurs à la paix d'Utrecht. Les Anglois envoyerent à Annapolis ou Port Royal un régiment en 1714, pour prendre poſſeſſion de l'Acadie, & ne firent aucune autre tentative pour s'établir dans le reſte de cette preſqu'isle, dont les trois

quarts, au moins, étoient occupés par les François & par les Sauvages leurs alliés. Par le traité de paix de 1748, il fut conclu que les limites des poſſeſſions angloiſes & françoiſes ſeroient reglées à l'amiable par des commiſſaires reſpectifs. En 1749, les Anglois s'établirent à Chiboucton, & fonderent Halifax. Tout étoit reſté tranquille juſqu'à la guerre de 1740, pendant laquelle les Acadiens, ou François de l'Acadie, ſoutenus par les Canadiens, firent des partis ſur les Anglois, ſans qu'il parût que les derniers prétendiſſent regarder les Acadiens comme leurs ſujets.

Ils bâtirent pendant les conteſtations des commiſſaires, le fort de Beau-baſſin, & les François, celui de Beau-ſéjour. Les Anglois ſommerent auſſi les Acadiens de leur prêter ſerment de fidélité. Sur leur

refus ils les enleverent, excepté ceux qui se retirerent sur le terrein du Canada, & les disperserent dans leurs différentes colonies. Quoique les Anglois étendissent leurs prétentions jusqu'au fleuve Saint-Laurent, il paroît néanmoins par la construction de Beau-séjour, qu'ils ne vouloient sérieusement que la possession de la presqu'isle de l'Acadie. M. de la Jonquiere, commandant au Canada, & le colonel Laurence de la part des Anglois, furent chargés de regler les limites. Elles ne pouvoient s'établir que par la force ou la bonne volonté décidée des deux nations; ainsi n'y eut-il que des disputes entre les commissaires. M. Laurence étoit plus fin, & M. de la Jonquiere, homme de mer, étoit plus franc; mais il se piquoit aisément, disoit des injures à son adversaire, & en vint jusqu'à des défis. Ces

brouilleries ſe communiquerent aux commandants des poſtes de la frontiere; ce qui occaſionna la mort d'un commandant de Beaubaſſin, tué par un de nos Sauvages, à l'inſtigation, à ce que l'on prétend, d'un de nos Miſſionnaires Sulpiciens, qui étoit dans ce pays chez ces nations, & que les Anglois ayant pris depuis, ont fait périr dans un cachot, recompenſe aſſez naturelle d'un zele indiſcret. Cet acte n'entraina point alors de rupture ouverte, quoique le traité de 1748 n'y eût point terminé la guerre.

Les Anglois dans ces intervalles, ayant voulu établir des troupes dans le village des Mines qui ſe prétendoit françois, le gouverneur du Canada envoya dans l'hyver un détachement pour les enlever. Ils arriverent la veille des Rois dans la nuit, & comme ils connoiſſoient

bien le local, ils ſe diſperſerent pour attaquer toutes les maiſons à la fois. Il étoit près de minuit : le commandant qui avoit ſoupé avec ſes officiers, ſortit pour quelque beſoin ; en voyant tomber beaucoup de neige, il s'écria : parbleu ! voilà un beau tems pour une canadienne. Il ne croyoit pas dire auſſi vrai. Nos gens embuſqués l'entendirent, pouſſerent un cri & ſe jeterent tous en même tems dans les maiſons, où ils prirent 300 hommes dont les plus éveillés étoient ſans doute ces officiers.

M. de la Jonquiere ſucceda à M. de la Galiſſonniere, un des hommes le plus propres à commander dans ces pays, par ſes talens ; mais outre qu'il n'y reſta pas aſſez, il n'avança rien dans la partie de la négociation, où aucune des deux puiſſances n'avoit envie de ceder. Il fut relevé par M. du Queſne,

chargé des mêmes négociations. Elles étoient appuyées par des partis, qui se faisoient continuellement la petite guerre en Acadie ; ce qui aigrissoit de plus en plus les deux nations l'une contre l'autre.

A son arrivée, M. du Quesne prit du goût pour une dame aimable, & forma des liaisons avec sa famille & ses amis. On eut soin, suivant l'usage, d'envoyer le mari dans un des postes des pays d'en haut le plus avantageux. M. Bigot passa de l'intendance de Louisbourg à celle du Canada, à peu près dans le même tems. Il s'attacha aussi à Mde. Pean, femme de l'aide-major de la place de Quebec, & prit grand intérêt pour cette famille. L'intendant étoit chargé de toute la partie des finances, des munitions de bouche qui se faisoient par régie, & des approvisionnemens des marchandises

pour la traite. Pour que ces deux chefs puſſent s'obliger mutuellement, il falloit vivre d'accord ; auſſi leurs ſociétés l'étoient-elles. Ces places n'étant guere accordées que pour trois ou cinq ans, ces meſſieurs tâchoient ordinairement de faire leurs affaires & celles de leurs amis, ou de ceux qui leur avoient aidé dans cet intervalle. Soit que le projet d'un établiſſement ſur l'Ohio naquît parmi eux pour trouver une occaſion des plus favorables à leur intérêt, ſoit que la cour y fût déterminée à cauſe de l'avantage que l'on y trouveroit (*a*), ce projet s'exécuta dans l'hyver de 1753 à 1754.

(*a*) M. Pouchot préſenta les faits ſous un faux jour. Les motifs dont il parle peuvent avoir déterminé le choix du gouverneur du Canada pour l'officier qui devoit commander ſur l'Ohio, ſans l'avoir engagé d'y for-

On équipa (*a*) & on approviſionna 7 à 800 Canadiens aux ordres de M. Marin. Pluſieurs officiers de la colonie furent d'abord s'établir au portage de Niaga-

---

mer un établiſſement. Son prédéceſſeur, M. de la Jonquiere, l'avoit projeté avant M. du Queſne: celui-ci ſe hâta de l'exécuter, pour prévenir les deſſeins des Anglois, qui vouloient couper la communication de la Louiſiane avec le Canada. Ils faiſoient d'ailleurs de grands préparatifs pour attaquer par là les François, ſous prétexte de ſecourir les Sauvages qu'ils avoient ſoulevés contr'eux.

(*a*) Toutes les fois que les troupes canadiennes alloient en campagne, on les fourniſſoit d'un capot, deux chemiſes, un braquet, des mitaſſes, une couverte & une paire de ſouliers de veau marin par mois. On donnoit de plus aux officiers, une bouteille de vin par jour, deux pots d'eau-de-vie par mois, un jambon ou un mouton, du plomb à giboyer & de la poudre.

ra. Au printems on envoya des approviſionnemens de bouche & de guerre, des outils & des marchandiſes en abondance. On enleva dans ce pays tout ce qu'on put trouver en marchandiſes de toute eſpece, juſqu'à des velours, des étoffes de ſoie, des ſouliers de femme de damas, des bas de ſoie, &c. des vins d'Eſpagne en quantité. Ces effets furent préſentés par les ſociétés dont nous venons de parler, & achetés pour le compte du roi. On préſume que l'on ne fut pas difficile ſur le prix que l'on en demandoit.

Ces effets furent long-tems à paſſer du portage de Niagara & de la preſqu'isle juſques ſur l'Ohio, par le défaut de chevaux & d'équipages. Cela fit périr près de 400 hommes ou du ſcorbut, ou de la peine qu'ils eurent à porter ſur le dos ces effets. Dans cet interval-

le on buvoit les vins d'Espagne entre officiers ; chacun se faisoit fournir dans le magazin tout ce qu'il lui plaisoit, sur-tout des velours, &c. qui n'étoient pas assurément des marchandises pour les Sauvages. Ainsi les provisions qui arriverent au poste que l'on appella *du Quesne*, furent en petite quantité, diminuée encore par le gaspillage & les avaries essuyées dans la route. Les officiers & les miliciens qui retournerent en Canada, revinrent en conséquence bien équipés, & des procès verbaux de consommation couvrirent tout cela.

Sur ces entrefaites le chevalier Péan, que l'intendant étoit bien aise d'éloigner de sa femme, fut chargé de faire une tournée avec 400 miliciens au détroit, pays circonvoisin, bien muni de toutes sortes de provisions & marchandises, pour

faire des préſents aux Sauvages, ſous le prétexte de les attirer dans notre parti.

Une pareille miſſion étoit inutile, puiſque cette partie ſe trouvoit habitée depuis long-tems par les François, qui avoient des liaiſons intimes avec les Sauvages de ce pays, & qu'il y avoit des officiers françois dans tous ces poſtes pour remplir cet objet; mais l'on ſe défaiſoit d'un mari & d'une bonne quantité de marchandiſes pour le compte de la ſociété. Péan revint en Canada en triomphe, après ce bel exploit.

M. de Contre-cœur reſta commandant au fort du Queſne, que M. Mercier officier d'artillerie traça & fit bâtir. On laiſſa encore Mrs. de Villiers, Jumonville & pluſieurs autres officiers dans ce poſte. 1754.

Dans l'été ils eurent avis qu'un

détachement anglois avoit passé
1754. du côté de la Fourche de la Manenguelée & venoit sur l'Ohio pour s'y établir. Le conseil du fort du Quesne se détermina d'y envoyer Jumonville avec un détachement de trente hommes armés, pour les obliger de s'en retourner, & on lui donna une lettre pour en sommer le commandant. L'officier Anglois averti par ses Sauvages affidés de la venue de ce détachement, fut l'attendre dans une espece d'embuscade. Jumonville ne se voyant pas alors le plus fort, chercha à montrer la lettre dont il étoit porteur. Les Anglois qui ne vouloient point se compromettre dans un pour-parler, firent une décharge sur le détachement, tuerent Jumonville & quelques-autres, & emmenerent les autres prisonniers (*a*). Cette nouvelle étant

(*a*) M. Pouchot auroit-il eu dessein

arrivée au fort du Queſne, Villiers affligé de la mort de ſon frere, demanda de l'aller venger à la maniere des Sauvages. On tint un conſeil de guerre, dont l'ame étoit Mercier, & dans lequel on délibera par écrit, que ſans vouloir donner atteinte à la paix d'Utrecht, Villiers partiroit avec un détachement de 300 hommes pour aller 1754.

ici d'inſinuer que M. de Jumonville avoit des vues hoſtiles ? la foibleſſe de ſon eſcorte ne permet pas de le ſuppoſer; les Sauvages même ne s'y tromperent pas, & reſpecterent tellement le caractere de cet officier, qu'au moment de ſon aſſaſſinat, ils ſe jeterent entre les François & les Anglois pour le garantir. On eſt fâché de ſe rappeller que le célebre général Waſinghton commandoit dans cette occaſion les meurtriers de M. de Jumonville. Il n'agiſſoit, à la vérité, que par les ordres précis de ſa cour ; mais il pouvoit les exécuter d'une maniere moins odieuſe.

chercher les Anglois, qui, au nom-
1754. bre de 500, commençoient un fort dans un endroit qu'ils avoient baptiſé *de la Néceſſité*. Les François arriverent autour de ce fort, ſe placerent derriere les arbres & un petit abattis fait par les Anglois. Ils avoient commencé un foſſé qui étoit déja creuſé à la hauteur du genouil; comme ils étoient là entaſſés, la fuſillade de gens qui tirent bien, en eut bien-tôt mis à bas un grand nombre. Les Anglois ſe voyant écraſés par ce feu meurtrier, demanderent à capituler. Ils furent reçus priſonniers ſur leur parole, à condition qu'ils renverroient tout de ſuite ceux qu'ils retenoient, & qu'on garderoit deux officiers en ôtage. M. de Villiers les obligea encore de donner une déclaration comme ils avoient aſſaſſiné Jumonville mal à pro-

pos (*a*), & les renvoya. Ils y furent aussi obligés, parce qu'ils avoient été bien embarrassés de nourrir tout ce monde dans leur fort. 1754.

Les François revinrent triomphans dans leur poste, & furent tranquilles le reste de la campagne. Plusieurs officiers retournerent en Canada, entr'autres Mercier qui y fut relevé par Lery soi-disant ingénieur. Mercier & Péan furent envoyés en France, pour rendre compte des événements glorieux & intéressans de leur campagne. On doit juger s'ils eurent soin d'appuyer à la cour, sur la nécessité de

(*a*) Cette déclaration n'a jamais existé. M. Washinghton commandoit encore dans ce fort lorsqu'il se rendit à M. de Villiers. La relation de ce dernier officier n'est pas tout à fait conforme avec celle de M. Pouchot. Voyez les pieces justificatives du mém. de la France, n°. IX.

favoriſer ces utiles établiſſemens,
1754. ſur-tout pour eux, parce qu'ils prévoyoient que les dépenſes que cela occaſionneroit, tourneroient toutes à l'avantage de leur ſociété.

Dès que les Anglois eurent appris les événemens de cette partie de l'Amérique, ils ſe déterminerent à faire paſſer dans l'hyver de 1754 à 1755, les régiments de Peperel, de Syrley, d'Halquet & de Dumbard en Amérique, pour ſoutenir leurs établiſſements. Les deux premiers furent deſtinés pour Chouegen, & les deux autres furent en Virginie pour venir ſur l'Ohio.

La France ayant connoiſſance
1755. du départ de ces régiments pour l'Amérique, ſe détermina d'y faire auſſi paſſer les régiments de la Reine, d'Artois, de Bourgogne, de Languedoc, de Guienne & de Bearn, qui ſe rendirent à Breſt au

commencement d'Avril 1755. Ils trouverent une eſcadre de 22 vaiſſeaux de guerre prête à recevoir les ſeconds bataillons de ces régiments, deſtinés à paſſer en Amérique. Nous donnerons ici le détail de cette eſcadre, la plus belle (*a*) qui ſoit ſortie de nos ports pendant la derniere guerre. 1755.

Vaiſſeaux armés en guerre.

Le *Formidable* de 80 canons & de 900 hommes d'équipage, monté par M. de Macnemara, chef d'eſcadre commandant la flotte, & par M. de Kerſaint, capitaine de pavillon, & M. Duchaffault, capitaine en ſecond.

L'*Entreprenant* de 74 canons & de 700 hommes d'équipage, com-

(*a*) Celle de M. le maréchal de Conflans étoit plus conſiderable.

mandé par M. Dubois de la Mothe,
1755. chef d'eſcadre, & M. de Sauzay, capitaine en ſecond, deſtiné pour conduire les troupes en Canada, avoit ſur ſon bord M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, M. Dieskau, maréchal de camp, commandant des troupes françoiſes, & M. Daureil, commiſſaire ordonnateur des troupes de terre.

Le *Palmier* de 74 canons, 750 hommes, M. le chevalier de Beaufremont capitaine, d'Orvilliers capitaine en ſecond.

Le *Héros* de 74 canons, 750 hommes, M. de Montlouet, chef d'eſcadre, M. de Kermaban, capitaine en ſecond.

Le *Bizarre* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Salvert, chef d'eſcardre, de Marolles, capitaine en ſecond, deſtiné pour Louisbourg.

L'*Alcide* de 64 canons & de

500 hommes, M. Hocquart, capitaine, M. de Paruveau, capitaine en second. Il avoit à bord M. de Roſtaing, colonel, commandant en ſecond des troupes françoiſes, & deux ingénieurs. 1755.

L'*Eveillé* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Fontes, capitaine.

L'*Inflexible* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Guoëbriant.

L'*Aigle* de 54 canons, M. de Couſage.

Fregates.

L'*Ametiſthe* de 30 canons & de 220 hommes, M. Dubos, capitaine.

La *Fleur de lys* de 30 canons, 220 hommes, M. le chevalier de Marinniere.

La *Sirene* de 30 canons, 220 hommes, M. de Tourville.

1755. L'*Heroïne* de 30 canons, 220 hommes, M. de Bory.

La *Comette* de 30 canons, 200 hommes, M. de Ruis.

La *Diane* de 30 canons, M. de l'Aiguille.

La *Fidéle* de 30 canons, M. de la Jonquiere.

Vaiſſeaux armés en flute pour le tranſport des troupes de terre.

Le *Defenſeur* 74 canons, reduit à 24 canons, M. de Beauſſier, capitaine, 9 compagnies d'Artois, embarquées le 12 Avril.

Le *Dauphin Royal* 74 canons, reduit à 24, M. de Montalais, capitaine, 9 compagnies de Bourgogne.

L'*Algonquin* 74 canons, reduit à 24, M. de Villeleon, capitaine, 9 compagnies de la Reine, embarquées le 14.

L'*Eſpérance* de 70 canons, à 24, M. de Bouville capitaine, une compagnie de grénadiers, 3 compagnies factionnaires d'Artois, & 3 de Bourgogne. 1755.

L'*Actif* 64 canons, à 22, M. de Caumont, capitaine, 9 compagnies de Languedoc, embarquées le 6.

L'*Illuſtre* 64 canons, à 22, M. de Choiſeuil, 9 compagnies de Guienne, embarquées le 4.

L'*Opiniâtre* 64 canons, à 22, M. de Moléans, capitaine, 9 compagnies de Bearn, embarquées le 8.

Le *Lis* de 64 canons, à 22, M. de Lorgerie, capitaine, 4 compagnies de la Reine & 4 de Languedoc.

Le *Léopard* 60 canons, à 22, M. de Chifreville, capitaine, 4 compagnies de Guienne & 4 de Bearn.

1755. L'*Apollon* de 60 canons, M. de Gomain, 4 compagnies, deſtiné pour ſervir d'hôpital.

L'*Aquillon* id., M. de Rigaudieres, 4 compagnies.

Nous n'oublierons pas de dire que Mercier & Péan vinrent s'embarquer avec M. de Vaudrueil. Ils avoient été conſultés à Verſailles, comme les oracles, ſur cette guerre, & donnés à M. Dieskau, comme gens aux conſeils deſquels il devoit abſolument déférer pour réuſſir.

Les régiments paſſerent à leur arrivée, la revue de M. de Crémille', inſpecteur qui completta les compagnies qui devoient paſſer, aux dépens des correſpondants du même régiment, & ces bataillons furent livrés à la marine. Ce changement du roi de terre au roi de mer, attriſta les troupes ſans trop ſavoir pourquoi. Les événemens feront

ront voir qu'ils s'en trouverent plus mal que s'ils avoient paſſé ſous un prince abſolument étranger, ſoit par les uſages, ſoit par la maniere d'être traités (*a*). 1755.

La flotte reſta en rade juſqu'au 3 Mai, contrariée par les vents, qui ayant ſouflé ce jour là du N. N. E. ſur les huit heures, le général fit ſignal d'appareiller. A 10 heures & demie on a commencé à faire route.

Le *Formidable* & l'*Entreprenant* ayant pris la tête de l'eſcadre, à midi elle fut hors du goulet avec un vent N $\frac{1}{4}$ N. E. joli frais. L'on força de voiles juſqu'à ſix heures du ſoir, que l'eſcadre forma un or-

(*a*) Maniere de ſentir ou d'enviſager les choſes auſſi fauſſe que contraire au bien de l'Etat, & à la gloire de ſa patrie: heureuſement de ſi funeſtes préjugés ſe diſſipent de plus en plus tous les jours.

dre de marche ſur trois colonnes.
1755. M. de Macnemara & les vaiſſeaux de guerre au vent; M. de Salvert au centre, & M. Dubois de la Mothe ſous le vent.

Le cinquieme étant par le 45d. 47′. de latitude, & 11d. 21′. longitude de Paris, après midi, le général fit ſignal de forcer de voiles ſans aucun ordre. Sur le ſoir il parut à l'O. trois bâtimens, dont un ſe ſépara la nuit, les deux autres nous conſervoient & nous ſuivirent dans nos eaux. On les jugea deux frégates angloiſes.

Le 7. à une heure après midi, l'*Entreprenant* tira un coup de canon & fit ſignal aux fluttes de le ſuivre. L'eſcadre de M. de Macnemara reſta en panne. On fit route à l'O. N. O. & $\frac{1}{4}$ N. O. A quatre heures après midi, on perdit l'eſcadre de vue. Il parut auſſi qu'une des frégates qui ſuivoient, avoit dé-

mâté d'un de ſes mâts de hune, & on ne les vit plus depuis cette journée. Le 25. petite fraîcheur de l'E. S. E. & de la brume. A ſix heures du matin, le général mit en panne avec toute l'eſcadre. Les vents ſe mirent au S. S. O. grand frais. On mit à la cape à l'O. N. O. on étoit par le 46d. 9″. de latitude, longitude 46d. 29″. de Paris. On ſe faiſoit à 47. l. du grand banc. On vit des bancs de glace d'environ ¼ de lieue de circonférence. 1755.

Le 26. les vent du S. S. O. furent variables par l'O., au N. N. O. l'eſcadre ſe trouva ſéparée. Chaque bâtiment chercha à marcher de conſerve avec ceux qu'il put rencontrer. Les brumes devinrent ſi épaiſſes que de la place du Timonier on ne pouvoit pas quelquefois voir le grand mât. On paſſa ce jour là entre des glaces plus hautes que les matures & d'un ¼ & ½ lieue de cir-

conférence. L'eſcadre ne ſe rejoi-
1555. gnit plus qu'à Québec.

Les Anglois dont les eſcadres croiſoient entre le grand banc & Terre-Neuve, trouverent dans l'éclair de ces brumes quelques-uns de nos vaiſſeaux. On connoît le ſon de l'*Alcide* & du *Lis*. L'*Entreprenant* auroit auſſi été pris, s'il n'eût fait fauſſe route dans ces brouillards. Il ne monta en riviere que juſqu'à l'isle aux Coudres, craignant de paſſer la traverſe, où ont paſſé depuis des bâtimens de 110 pieces de canon anglois. L'*Opiniâtre* & l'*Algonquin* arriverent les premiers. Ils mouillerent le 19 Juin à Québec, les autres ne tarderent pas d'y arriver ſucceſſivement.

M. du Queſne vit les régiments à leur arrivée, & eut des conférences avec MM. de Vaudreuil & Dieskau ſur l'état où il leur laiſſoit les affaires du pays. Il leur aſſura

que tout étoit tranquille, que les Anglois que l'on disoit menacer l'établissement du fort du Quesne, ne pouvoient pas traverser les montagnes avec des forces considérables ; en avoit-il une connoissance certaine ? 1755.

Quoique ce pays manquât de tout, soit en munition de guerre, de bouche, soit en marchandises, il étoit épuisé par les opérations précédentes ; on trouvoit néanmoins étrange que l'on eût envoyé des forces aussi considérables dans une colonie qui étoit en état de se défendre par elle-même. Quelques officiers que la curiosité avoit engagés à visiter les magasins du roi, furent très-surpris de ne trouver que 300 mauvais fusils de traite, un tonneau & demi de balles & très-peu de poudre dans un pays menacé de guerre depuis quatre ans, & où l'on avoit fait des dispo-

1755. ſitions d'attaque. On peut inférer de là que chacun y ſongeoit plus à ſon intérêt particulier qu'au bien du ſervice.

M. Dieskau commença à traiter les troupes à l'allemande. Il ne vouloit plus parler aux officiers particuliers, ne recevoit des repréſentations que des chefs des corps qu'il ne conſultoit jamais (grand inconvénient dans une petite armée). Il ſe livra à Péan & à Mercier. Il ne voyoit & n'entendoit que par eux, & ne déféra même plus aux avis & ſentimens de M. de Vaudreuil, qui étant chef de la colonie & né dans le pays, en devoit avoir une connoiſſance plus intime que lui. Ces deux gens inaptes à tout hors leurs intérêts, fanfarons comme des Canadiens, qui avoient toujours imaginé qu'un Canadien pouvoit faire fuir dix Anglois, préjugé que des ſuccès inat-

tendus avoient enraciné de plus en plus, l'engagerent dans des démarches dont nous verrons les ſuites. Avant même toutes ſes opérations qui ne furent dirigées que par ces perſonnes, M. Dieskau trouva le ſecret de mécontenter le gouverneur du pays & les troupes. 1755.

Les régimens françois paſſerent le reſte du mois de Juin à Québec, & n'en partirent dans des bateaux que dans les premiers jours de Juillet pour ſe rendre à Mont-Réal où ils reſterent juſqu'au 19. du même mois.

Dans cet intervalle de tems, les officiers firent connoiſſance avec ceux des compagnies franches de la Marine avec leſquels ils devoient faire le ſervice par ancienneté de commiſſion, ſuivant un réglement fait exprès pour cela. Ces derniers ne montoient du grade de capitaine que pour former l'Etat Major

1755. des places. Ceux qui avoient obtenu la croix de St. Louis, y avoient autant de conſidération que des lieutenants-généraux & des cordons bleus en France. Ceux qui avoient commandé des armées, dont les plus fortes étoient de 300 hommes, étoient reſpectés dans la colonie comme des maréchaux de France (*a*). Un capitaine des vaiſſeaux du roi qui arrivoit dans le pays, y étoit regardé comme une divinité & s'y comportoit avec beaucoup de hauteur.

Les officiers canadiens avec de la bravoure ne connoiſſoient preſque aucun détail de leur métier. Le Major de Québec, Ramſay, ne ſavoit pas ſeulement donner l'ordre. Ils connoiſſoient très-peu leurs troupes toujours diſtribuées chez les habitants. S'ils étoient enſem-

(*a*) Tout cela eſt fort exagéré.

ble dans des poſtes, comme chacun y ſongeoit à ſes petits intérêts, 1755.
cela faiſoit naître des différends entre les officiers & les ſoldats; l'éloignement & le peu de moyens de ſe faire obéir de ceux-ci les rendoient inſolens. Souvent ils n'étoient pas abſolument dans leur tort; la qualité la plus eſtimable d'un officier & d'un ſoldat dans ce pays, étoit d'y être réputé pour avoir une bonne jambe. Comme on n'y faiſoit aucun parti de guerre ſans avoir des ſauvages, c'étoit eux qui dirigeoient toutes les opérations, ſoit pour la marche, ſoit pour l'attaque (*a*). Avec plus de connoiſſance du métier & plus de ſubordination, on auroit pu faire de ces compagnies d'excellentes

(*a*) Une multitude de faits démentent ici l'auteur, trop ſouvent aveuglé par les préventions de corps.

troupes légeres, le ſoldat y étant
1755. de la plus grande bravoure, ainſi que les officiers. Leur maniere de faire la guerre les rendoit très-propres à ce ſervice. Il auroit donc été très-utile d'employer dans les légions ces officiers & ces troupes qui ont paſſé en France, & que l'on congédia à leur arrivée.

Ces troupes étoient fort mal armées, parce qu'on envoyoit dans ce pays le rebut de tous les magaſins du roi. Il en étoit de même de l'artillerie; les canons étoient tous uſés par la rouille.

On apprit bientôt la priſe de Beau-ſéjour attaqué par ſix mille Anglois. La garniſon fut ramenée en Canada, ſous condition de ne point ſervir de ſix mois. Vercors qui commandoit dans cette place, fut mis au conſeil de guerre, parce que l'officier d'artillerie avoit proteſté contre la capitulation. On ne

peut pas dire que les eſpeces de forts faits dans ces pays ſoient imprenables, dès qu'ils ne peuvent eſpérer un prompt ſecours (*a*). 1755.

Les régimens de Guienne & de Béarn ayant été équipés pour la campagne, partirent le 19. Juillet pour Frontenac. Ils s'embarquerent dans des bateaux chargés de munitions de bouche pour ce poſte, à la Chine où le ſieur Péan vint leur faire diſtribuer leurs vivres. Il y eut quelques diſcutions, parce qu'on ne leur donnoit pas les poids réglés pour les troupes, qui en

(*a*) M. Pouchot auroit dû ajouter ici que le général anglois Mockton profita, pour s'emparer des forts de Beau-ſéjour & de Gaſpareaux, de la ſécurité que la promeſſe formelle de la cour de Londres, de ne rien entreprendre ni innover dans l'Acadie juſqu'à la déciſion des commiſſaires reſpectifs pour en regler les limites, avoit inſpirée à M. Vercors.

manquant n'en auroient pas trou-
1755. vé dans des pays inhabités. Un officier avec qui il avoit aſſez longtems conteſté, parce qu'il manquoit à ſa troupe 80 ou 100 livres de pain ou lard, ayant terminé avec lui, Péan lui prêta poliment ſes épaules pour ſigner ſur ſon dos la quittance & s'en débarraſſer plutôt.

Les inſtructions qui enjoignoient aux troupes d'aller à Frontenac, leur preſcrivoient de marcher avec précaution, & qu'au cas que l'ennemi ſe fût déja emparé de ce poſte, leur ordonnoient de chercher à ſe placer avantageuſement auprès de celui de la Préſentation. L'on peut juger par là combien peu M. du Queſne avoit connoiſſance des mouvemens des ennemis, lorſqu'il prétendoit qu'on n'avoit rien à craindre de leur part.

Le 3. Août ces régimens arrive-

rent à Frontenac. Le 1er. Août étant en halte au petit détroit, ils furent abordés par des ſauvages qui avoient des chevelures. Ils leur donnerent la premiere nouvelle de l'action qui s'étoit paſſée au fort du Queſne le 13 Juillet. Nous en donnerons ici la rélation ſelon le récit des officiers canadiens qui y étoient, & d'après l'ordre de bataille qu'on a trouvé aux Anglois. M. de Contre-Cœur ayant connoiſſance par les Sauvages, de la marche d'un gros corps d'Anglois qui étoit parti du fort Comberlant (*a*), & en ouvroit tous les jours le chemin devant lui, à meſure qu'il marchoit en avant, fit un détachement de 200 Canadiens & ſoldats 1755.

(*a*) Le général Braddock, qui commandoit ces troupes, y étoit arrivé le 10 Mai 1753, & le reſte de ſon armée s'y rendit le 17, après une marche extrêmement pénible.

de la colonie aux ordres de M. de
1755. Beaujeu capitaine, Dumas capitaine, & pluſieurs autres officiers dont pluſieurs étoient avec des Sauvages des pays d'en haut & de nos domiciliés au nombre de 500. Ce détachement comptoit trouver les Anglois encore bien éloignés, & tâcher par quelque ſurpriſe, ou quelque échec, de retarder leur marche, plutôt que de les empêcher d'arriver juſqu'au fort du Queſne, parce que les officiers étoient informés que les ennemis avoient des forces très-ſupérieures. Ceux-ci, au contraire, ſe confiant ſur leur grand nombre, ſe propoſoient de venir faire un établiſſement aſſuré qui ne leur coûteroit preſque que la peine de ſe montrer, & s'imaginoient enlever ce fort dans vingt-quatre heures. Ils marchoient cependant avec la plus grande précaution. Etant arrivés à

trois lieues du fort du Quesne, ils firent halte après avoir traversé une petite riviere auprès d'une maison d'un forgeron, nommé Frazer, allemand qui s'étoit établi là pour commercer de son travail avec les Sauvages, & qu'il avoit abandonné, dès que les François s'étoient établis sur l'Ohio. 1755.

Vers les 11 heures du matin, les Anglois commencerent à défiler dans une coulée formée dans un monticule, sur lequel il devoit passer vingt cavaliers à leur tête, dix charpentiers, deux compagnies de grenadiers d'Halket, les sept compagnies de ce régiment, six compagnies franches de la Virginie, trois à droite & trois à gauche, le régiment de Dumbard & ses grenadiers à l'arriere-garde; ensuite des ouvriers & vingt chevaux formoient cette colonne aux ordres du général Braddock. Elle

avoit dans ſon centre l'artillerie. Les
1755. bagages des régiments, les munitions de bouche étoient à la queue. Tous ces équipages étoient couverts par les troupes qui ſe trouvoient rangées par compagnies, en ordre alterne.

Les cavaliers qui étoient arrivés ſur le haut de la coulée, ayant découvert les François qui marchoient pour venir deſcendre la coulée, ſe replierent ſur leur avant-garde qui n'étoit éloignée d'eux que d'une bonne poſte de fuſil.

Les François de leur côté, voyant les Anglois, ſe jeterent derriere les arbres & commencerent à fuſiller; les Sauvages paſſerent à droite & à gauche des côtes de la coulée. Ils furent d'abord ébranlés par le feu de la mouſqueterie & de l'artillerie de cette colonne, n'étant pas accoutumés à entendre des décharges ſi conſidérables; mais voyant

que les François tenoient ferme, & combien ce feu étoit peu meurtrier, ils reprirent avec leurs cris accoutumés leurs poſtes au pied de chaque arbre. 1755.

Les Anglois ne s'attendoient pas trop à cette avanture ; cependant ils firent bonne contenance, faiſant face en tête & ſur leurs flancs ; mais voyant que l'on occupoit autant de terrein qu'eux, ils ſe mirent en mouvement pour ſe porter en avant, & firent un feu très-vif de pied ferme ; les officiers tous à cheval, l'épée à la main, les animoient. Après la mort de M. de Beaujeu qui fut tué dans les premieres décharges, M. Dumas (*a*) prit le commandement des François, ou plutôt chacun continua à faire

(*a*) Après la paix, il fut fait brigadier, & eut le gouvernement des isles de France & de Bourbon.

de ſon mieux dans le poſte où il ſe
1755. trouvoit.

Bientôt après les Anglois abandonnerent deux pieces de canon, & ſe replierent à la queue de la colonne, qui tâchoit toujours de ſe porter en avant pour attaquer ; mais ils perdirent ſucceſſivement leur artillerie, étant écraſés par la mouſqueterie pendant l'eſpace de cinq heures. Les Sauvages prenant ce mouvement de la tête à la queue de la colonne pour un mouvement de fuite, enfoncerent la colonne à coups de hache, ainſi que les François. Elle ſe débanda alors, & l'on en fit un grand maſſacre.

On pourſuivit les Anglois ; ils ſe jeterent à la nage dans la riviere où il y en eut beaucoup de tués en la traverſant. On ne put les pourſuivre davantage, parce que les Sauvages étoient reſtés pour piller & boire. On compta ſur le champ

de bataille 600 hommes, ſur la trace environ 400, le long d'un petit ruiſſeau 300. On évalua leur perte totale à 1270 (*a*), ayant abandonné leurs bleſſés, qui ont preſque tous péri dans les bois. De 160 officiers il n'en réchappa que ſix. On leur prit deux pieces de 12, 4 de 6 de fonte, 4 aubuts, 12 mortiers à la cohorn, leurs munitions de guerre & de bouche, une centaine de chariots couverts, la caiſſe militaire, & tous les effets des officiers qui étoient bien équipés, dont les Sauvages & Canadiens ont fait leur profit. 1755.

Cette action la plus vive & la plus glorieuſe où ſe ſoient trouvés

(*a*) De 2000 hommes effectifs à quoi ces troupes montoient avant l'action, comme il fut vérifié par les papiers du général Braddock qui y perdit la vie, après avoir eu cinq chevaux tués ſous lui.

les Sauvages, à qui on peut en at-
1755. tribuer en partie la gloire par la ſûreté de leur feu, n'a coûté que 11 morts & 29 bleſſés.

Si dans un champ de bataille qui n'avoit rien de difficile, un pareil événement eſt arrivé à des troupes braves & bien diſciplinées, faute de ſavoir tirer juſte & de n'avoir pas connu le génie de l'ennemi auquel ils avoient affaire, c'eſt une bonne leçon pour faire attention à ces deux objets. Cette victoire qui fut remportée le 9 Juillet, mit tous nos établiſſemens des pays d'en haut à couvert pour cette campagne, & fit avorter le projet d'invaſion générale du Canada. Suivant le plan qui en avoit été concerté entre M. Shirley & M. Lawrence, gouverneur de l'Acadie, & précédemment envoyé pour cet objet à la cour de Londres, il fut arrêté „ 1°. Que le colonel Mock-

„ ton ſeroit chargé d'attaquer ſans
„ délai les forts françois du côté 1755.
„ de l'Acadie. On lui expédia ſur
„ le champ ſes ordres pour cette
„ expédition dont nous avons
„ déja rapporté le ſuccès.

„ 2°. Il fut convenu que M.
„ Johnſon avec un corps de trou-
„ pes d'environ 4000 hommes,
„ levé dans les provinces ſepten-
„ trionales, iroit ſurprendre le fort
„ Fréderic, & s'en rendroit maître.

„ 3°. Que M. Shirley, avec ſon
„ régiment & celui de Peperel,
„ ſe chargeroit de l'attaque du fort
„ de Niagara; qu'on lui donneroit
„ un nombre ſuffiſant de bateaux
„ pour tranſporter ſes troupes &
„ ſon artillerie par le lac Ontario,
„ & que l'on renforceroit la gar-
„ niſon d'Oſwego, qui devoit & le
„ ſecourir en cas de beſoin & fa-
„ ciliter ſa retraite s'il étoit pour-
„ ſuivi.

1755. „ 4°. Outre l'attaque du fort
„ Fréderic, le colonel Johnſon fut
„ chargé d'une importante négo-
„ ciation auprès des Iroquois que
„ l'on vouloit abſolument déter-
„ miner à la guerre. On lui donna
„ des harangues toutes dreſſées,
„ & 2000 livres qui devoient être
„ employées à leur faire des pré-
„ ſens.

„ 5°. Reſte l'expédition que le
„ général Braddock ſe réſervoit
„ pour lui-même. Il fut arrêté
„ qu'il partiroit le 20 Avril pour
„ ſe rendre à Fréderic-Town, &
„ gagner de là dans les premiers
„ jours de Mai les montagnes, afin
„ d'être en état de finir dans le mois
„ de Juin tout ce qu'il ſe propo-
„ ſoit d'exécuter ſur l'Ohio, ou
„ la Belle-Riviere. „ (*a*)

(*a*) Nous avons tiré ces détails du mémoire juſtificatif de la France. Ils ont été rédigés d'après les papiers

Les régimens de Shirley & de Peperel, des milices d'Yorck & de la Gerſey, étoient arrivés en conſéquence du projet dont nous venons de parler à la fin de Juin à Chouegen, d'où ils menaçoient de s'emparer de Frontenac ou de Niagara. Les mauvais tems & des maladies qui ſe mirent parmi eux les empêcherent d'exécuter leur deſſein. Ils s'occuperent pendant cette campagne à faire un camp retranché autour de Chouegen, & bâtirent le fort Ontario de l'autre côté de la riviere. Ils s'attacherent auſſi à y conſtruire des bâtimens pour former une marine ſur les lacs. 1755.

Les régimens de Guienne & de Béarn éleverent de leur côté un retranchement ſous Frontenac, pour couvrir leur camp & protéger le

du général Braddock. Nous les croions néceſſaires à éclaircir les événements de cette campagne.

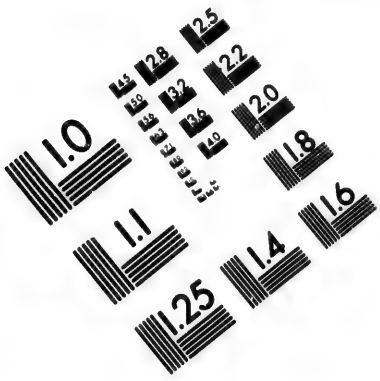
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

fort. Comme il ne ſe trouvoit point
1755. d'ingénieurs parmi eux, M. Pouchot, capitaine dans Béarn, ſe chargea de cet ouvrage, qui aſſez ſimple tiroit tout ſon avantage de ſa diſpoſition. Les officiers canadiens qui n'avoient jamais rien vu de pareil, l'annoncerent dans la colonie comme un ouvrage imprenable.

M. Dieskau partit au mois d'Août avec les bataillons de la Reine & de Languedoc, 1200 Canadiens & 300 Sauvages pour le fort Fréderic, d'où il ſe mit en marche les premiers jours de Septembre, pour aller ſans doute s'établir à la tête du lac St. Sacrement, depuis nommé par les Anglois lac George. Il paſſa avec ſon détachement par la Baye. Johnſon venoit d'y arriver avec un corps de 5 à 6 mille hommes de milice, & s'étoit placé au bord du lac. Ayant nouvelle de la marche

marche des François, il forma autour de ſon armée une eſpece de retranchement avec ſes bateaux. 1755.

Perſuadé, par Mercier & Péan, de l'avantage qu'avoient les Canadiens & les Sauvages ſur les Anglois, & y étant confirmé par l'événement du fort du Queſne, M. Dieskau marcha avec une confiance aſſurée de battre ce corps de troupes. Il laiſſa à la garde de ſes bateaux les deux régiments, comme gens peu propres à cette guerre, & n'en prit avec lui que deux piquets & les deux compagnies de grenadiers. En s'avançant du côté du lac, les Sauvages & les Canadiens rencontrerent un corps de 300 hommes, qui étoit ſorti du fort Lydius pour aller joindre Johnſon; il fut totalement défait à la vue du retranchement. M. Dieskau voulant ſans doute profiter de l'étonnement que cette affaire de-

voit produire parmi les Anglois,
1755. réſolut d'attaquer tout de ſuite les Anglois. En vain les ſauvages lui répréſenterent qu'ils avoient beſoin de prendre halaine, & d'avoir le tems de ſe raſſembler, ainſi que les Canadiens, afin de marcher tous enſemble ; il s'opiniâtra à ne point différer l'attaque du retranchement avec ces deux piquets & les grenadiers. Les Sauvages lui crioient : *mon pere, tu as donc perdu l'eſprit, attends nous.*

Il ſe préſenta avec ſa troupe à l'ennemi, qui l'accueillit par des ſalves très-vives d'artillerie. Cette petite troupe les ſoutint néanmoins très-courageuſement, & elle perdit 90 hommes (*a*). M. Dieskau

(*a*) Des écrivains anglois ont avancé que dans cette journée les François eurent 7 à 800 hommes tués, & Johnſon ſeulement 200, y compris

fut jeté à terre d'un coup de fusil. Les Canadiens & leurs officiers qui purent accourir à son secours, le soutinrent de leur mieux; mais voyant qu'ils étoient hors d'état de forcer les Anglois qui étoient en grand nombre & dont la position étoit avantageuse, ils se retirerent. M. de St. Pierre, vieux officier Canadien & de la meilleure réputation, fut tué dans la premiere attaque. M. Dieskau resté sur le champ de bataille, ayant son coup de feu dans la cuisse, fut pris. Un volontaire Anglois qui l'aborda le premier, lui voyant mettre la main au gousset, crut qu'il vouloit prendre un pistolet, & pour le prévenir lui lâcha son coup de fusil dans le bas-ventre. Les Anglois prirent aussi son aide de camp. 1755.

ceux du détachement de la veille, aux ordres du colonel Williams.

1755. Il étoit assez probable, que si M. Dieskau avoit mené avec lui ses deux bataillons, seuls capables de tenir ferme dans une pareille attaque, & se fût contenté de se faire séconder par les Sauvages & les Canadiens, dont il auroit dû se servir pour la garde de ses bateaux, il auroit réussi dans son entreprise. L'on a su depuis que ces Anglois miliciens étoient très-peu disposés à se battre, & que l'on avoit eu bien de la peine à les rassurer (*a*).

Cette avanture donna cependant aux Sauvages la meilleure opinion possible de la bravoure des troupes françoises, par la fermeté qu'elles montrerent depuis lors dans leurs

(*a*) M. Pouchot auroit dû ajouter que malgré cet avantage, Johnson n'osa non-seulement poursuivre les François, mais qu'après leur retraite, il n'attaqua point le fort de Saint-Fréderic, & se rétira à Albany.

détachements. Ils demandoient toujours de ces François qui n'avoient pas d'eſprit, & qui ſe faiſoient tuer tout à découvert. 1755.

M. Dieskau fut mené à la nouvelle York, où il fut panſé de ſes deux cruelles bleſſures par un bon chirurgien Anglois. Son traitement fut long. On ne ſait trop par quelle raiſon il s'attira la malveillance des Anglois qui le tinrent toujours extrêmement gêné; peut-être en eut-il en partie l'obligation à ſon aide de camp, dont l'indiſcrétion avoit fort mécontenté les Anglois. Ils renvoyerent ce dernier dans l'hyver en France, où il eut occaſion de conter les abus très-réels qu'il avoit apperçus dans ſon peu de ſéjour en Canada. La cour pour récompenſer cet homme, fils d'un payſan de Dauphiné, qui de précepteur étoit parvenu à être lieutenant au régiment royal ſué-

dois, le renvoya en Canada, la
1755. campagne ſuivante, en qualité de commiſſaire des guerres. Dans cette place il trouva le moyen, tout le tems de cette guerre, de ſe faire encore haïr des troupes angloiſes & très-peu eſtimer des François. A ſon retour en France, ſes délations, qui faiſoient tout ſon mérite, lui ont attiré de nouvelles graces de la cour.

Les François, après cet échec, ſe réplierent ſur Carillon. M. de Montreuil, aide-major général, ayant brevet de lieutenant colonel, ſe trouva commander les François. M. de Vaudreuil ordonna que l'on y bâtit un fort. Cet ouvrage fut conduit par M. Lobiniere, ingénieur de la Colonie. Les troupes françoiſes ſe retirerent en Canada, à l'entrée de l'hyver. On laiſſa ſur la frontiere un détachement de 400 hommes aux ordres de M.

d'Hebecourt, capitaine au régiment de la reine. 1755.

Les retranchements de Frontenac ayant fait bruit, comme nous l'avons dit, déterminerent M. de Vaudreuil à écrire à M. Pouchot, capitaine de Bearn, pour l'engager à paſſer à Niagara, afin de le mettre dans le meilleur état poſſible. Il partit en conſéquence avec le régiment de Guienne, qu'on deſtinoit pour aller couvrir ce poſte qui étoit menacé par les Anglois de Chouegen. Il leur auroit été très-facile de s'en rendre maîtres. Une ſoixantaine de Canadiens ou ſoldats de la Colonie, compoſoient toute la garniſon de ce fort en pieux qui étoient tous pourris & de nulle défenſe.

Le bien du ſervice détermina donc M. Pouchot à ſe charger de cette commiſſion. Le régiment de Guienne partit le 5 Octobre. Les

mauvais tems le tinrent en route
1755. jusques au 28. A son arrivée, M. Pouchot tâcha de mettre à l'abri d'une insulte ce fort, & envoya son projet de fortification à M. de Vaudreuil. Le régiment de Guienne partit le 16 Novembre pour descendre en Canada, & M. du Pleſſis, premier capitaine de la Colonie, y arriva dans ce tems pour y commander. Il resta trois piquets de Guienne & autant de la Colonie ou Canadiens. Il fallut tout de suite construire pour loger ces troupes des maisons à la Canadienne. Ce sont des hangards faits de bois de chêne ronds, encochés les uns dans les autres aux angles. Dans ces pays de bois, de pareils bâtiments sont bientôt construits. La cheminée est au milieu. On y fait des fenêtres & un toit couvert de planches. C'est quatre poteaux formant une pyramide tron-

quée, ouverte des quatre côtés dans le bas jusqu'à la hauteur de trois pieds. Le haut est une espece de clayonnage garni d'un torchis. On prend du jonc ou du long foin, ou de la paille, que l'on roule dans de la terre grasse délayée ; on l'entortille de haut en bas d'un travers à l'autre des bois horizontaux, & on enduit tout cet ouvrage, ainsi que les fentes du mur. Cette espece d'ouvrage peut servir dans les armées en Europe, si le pays est boisé, à barraquer assez commodément une armée, parce que l'on peut faire ces logements autant grands que l'on veut, & que tout soldat pourroit y travailler, dès que quelqu'un en auroit donné l'idée. 1855.

On travailla tout l'hyver au nouveau fort avec toute l'assiduité possible. Le nouvel ingénieur fut bien contrarié par les officiers de son dé-

tachement, lesquels ne présumant
1755. pas plus de son savoir que du leur, rioient avec dédain de voir entamer des travaux qui, selon eux, ne pouvoient être finis de quatre à cinq ans, avec le double de troupes; c'est en quoi ils se tromperent.

Ce fut peut-être un bonheur
1756. pour le Canada que la défaite de M. Dieskau, parce que la cour se confiant sur les forces du pays, l'auroit négligé, & on auroit été hors d'état de résister aux entreprises des ennemis. Sur les représentations de M. de Vaudreuil, la cour se détermina à faire passer au printems de 1756 M. de Montcalm, marechal de camp, M. de Levis, brigadier (*a*), M. de Bourlamaque,

(*a*) Depuis marquis de Levis, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la province d'Artois, &c.

colonel (*a*), deux ingenieurs, Deſcombles & des Androins, & les deux bataillons de la Sarre & de Royal-Rouſſillon, avec des vivres, des munitions & des marchandiſes. 1756.

Avant que de rapporter les opérations de cette campagne, nous donnerons une idée de l'adminiſtration des magaſins du roi, laquelle a formé l'objet le plus ruineux & a occaſionné le procès intenté à l'intendant, &c. On doit ſavoir d'abord que le garde magaſin rendoit compte de ſon débit directement à l'intendant. Ainſi on peut regarder ce magaſin comme celui d'un commerçant à qui ſon facteur eſt obligé de rendre compte.

Lors de l'envoi des effets dans un magazin, on devoit en vérifier

(*a*) A la paix, maréchal de camp, enſuite gouverneur de la Guadeloupe, où il eſt mort.

les états en préſence du comman-
1756. dant. On en dreſſoit un procès verbal, contenant les *deficit* & les avaries. Ce procès verbal étoit enſuite renvoyé, ſigné par le commandant & le garde magaſin, à l'intendant.

Tout ce qui étoit délivré du magaſin, ſoit en vivres, ſoit en équipements, dûs aux troupes, leur étoit délivré ſur l'ordre du commandant pour chaque particulier. Cet ordre commençoit toujours en ces termes : *je prie le garde magaſin*, &c. tant on étoit poli dans le ſervice de la marine. Lorſque le commandant vouloit faire délivrer aux Sauvages des vivres, munitions ou équipements pour le ſervice du roi, quand ils alloient en parti de guerre, ou qu'ils venoient parler d'affaires, & lors même que des nations dont on deſiroit s'attirer l'amitié venoient pour

négocier, on leur en donnoit sur son ordre. Il pouvoit encore dans la rareté des effets les faire réserver & en arrêter le débit, pour pouvoir les employer aux objets du service. 1756.

Dans plusieurs postes, si les effets qui étoient nécessaires au service manquoient, le commandant pouvoit en faire acheter par le garde magasin sur son ordonnance, qui étant signée par le gouverneur du pays, étoit acquittée par l'intendant.

Toutes les especes d'effets n'étant dans ces magasins que pour être débités, il étoit permis à tous les officiers, soldats & miliciens, d'y acheter ce qui leur étoit nécessaire ou de convenance, soit avec de l'argent comptant, soit avec des billets de ce qui leur étoit dû pour leurs travaux ou leur paye. Comme il étoit avantageux aux fournisseurs des effets & aux gardes maga-

ſins de les débiter, on ne les épar-
1756. gnoit pas, tant qu'il y en avoit. Si on ajoute à cela la conſommation des effets vendus aux Sauvages pour la traite, on jugera aiſément que ces magaſins étoient bientôt vuides.

Tant que les vivres furent en régie, on n'admit point de rachat, ce qui occaſionnoit des fauſſes conſommations très-conſidérables. Plus on fourniſſoit, plus les régiſſeurs qui faiſoient les achats, y gagnoient, & on prenoit de toute main bon ou mauvais, pourvu que la quantité y fût pour remplir ces magaſins. Dans la ſuite on établit un munitionnaire qui, faiſant venir les approviſionnements de France, les donna meilleurs; mais auſſi plus on lui en débitoit, plus il avoit de bénéfice. Il admit le rachat qui ne fut qu'à ſon profit, puiſqu'il étoit cenſé avoir délivré

le complet. Tous les effets ayant augmenté à un taux exceſſif, par les priſes des Anglois, comme on l'obligeoit malgré cela à fournir, il prenoit tout ce qui ſe trouvoit dans le pays au prix le plus haut. Quoiqu'il n'eût que la partie des vivres, ſes bâtimens lui apportoient néanmoins de France les aſſortiments de marchandiſes de traite qu'il vendoit au roi, au prix courant du pays. Celui de ſa fourniture étant réglé par le roi, & ne pouvant en avoir à ce taux dans les poſtes, il augmentoit la conſommation pour ſe dédommager du prix excédent. Par exemple, s'il avoit fourni une bouteille d'eau-de-vie à 3 liv., il préſentoit dans un compte la conſommation de 4 bouteilles pour avoir ſon prix d'achat, & ainſi des autres articles; ce qui a dû produire des états de conſommation prodigieux, puiſque la bou- 1756.

teille d'eau-de-vie a monté à 100
1756. écus. On peut juger par-là des autres articles.

Les particuliers qui avoient commercé des uns aux autres avec bénéfice les effets qu'ils avoient achetés au magasin, les revendoient ensuite au dernier prix à ce même garde magasin, sur l'ordre du commandant pour les acheter, parce qu'ils étoient devenus d'une nécessité absolue pour le service.

On peut imaginer que cet agiotage augmenta toujours à mesure que le pays se trouva gêné par les Anglois, & dépourvu par les enlevements des magasins des particuliers. Comme sous le prétexte qu'il pouvoit encore dans l'été arriver des bâtiments de France, l'intendant ne faisoit ces achats que dans l'arriere saison, lorsque tout étoit consommé, & que ceux qui avoient des marchandises pour leur

commerce ne vouloient s'en dé-
faire qu'à un prix très-avantageux. 1756.
Comme ils refuſoient de ſe déſaſſor-
tir, ils vendoient tout au taux qu'ils
deſiroient. Le roi croyoit avoir un
magaſin de 60 mille livres de mar-
chandiſes, & n'en avoit réellement
qu'un de 10 mille livres, dont il
payoit très-cherement les effets.
Le ſurplus lui reſtoit en pure perte,
puiſqu'il étoit revendu aux Fran-
çois & Canadiens avec un gros bé-
néfice, & au profit de ceux qui
avoient fait l'emplette, & qui
couvroient tout cela d'un procès
verbal.

Conſéquemment, dès que ces
effets eurent augmenté de prix,
les officiers & les ſoldats françois
qui devoient, ſuivant l'arrange-
ment fait en France, trouver à un
prix convenu ce qui étoit néceſ-
ſaire à leur uſage, ne purent plus
en avoir des magaſins, & furent

1756. obligés d'acheter au taux général les objets même qui étoient partis de France, deſtinés pour eux.

Telle eſt la ſource des déſordres qui ſe ſont enſuivis dans cette partie d'adminiſtration. Revenons aux opérations militaires. Dans les premiers jours de Février, M. Pouchot envoya de Niagara un Mémoire ſur Chouegen, où il faiſoit voir la poſſibilité d'inquiéter les Anglois dans ce poſte, & d'y retarder leurs opérations. Le 25, arriva à Niagara une députation des cinq nations, compoſée de Goyogoins & de Sonnontoins au nombre de 112 perſonnes, femmes & enfans. Ces Sauvages, qui avoient pris la hache contre nous, venoient pour parler de paix. *On envoya leur parole au général* (*a*).

(*a*) maniere de s'exprimer uſitée dans le pays à l'égard des Sauvages.

Dans le mois de Mars, arriva à Niagara l'artillerie prise à l'affaire de Braddock. A la fin du même mois, un parti de François, Canadiens & Sauvages, aux ordres de M. de Lery, au nombre de 300 hommes, partis de Montréal, fut au portage de Chouegen, où les Anglois avoient commencé deux forts, celui de Stenvox & de Brueil. Ils attaquerent & prirent ce dernier qui étoit le plus petit. On n'y prit qu'une soixantaine d'hommes ; mais les Anglois y firent une perte plus considérable, dans une partie de leurs approvisionnements destinés pour Chouegen (*a*) ; ce qui les mit hors d'état de se porter d'aussi bonne 1756.

(*a*) L'explosion d'un magasin à poudre, arrivée quelques instants après la prise de ce fort, empêcha les françois de profiter des provisions & des munitions qu'ils y trouverent.

heure en force de ce côté-là, qu'ils
1756. l'avoient projeté.

Le 7 May il partit de Niagara deux partis de Sauvages, Sauteurs & Miſſiſakes, le premier de 25 hommes, & le ſecond de 21, qui ſe porterent ſur Chouegen. Le 15, ils furent de retour avec 12 chevelures & trois priſonniers anglois, charpentiers de vaiſſeau qui travailloient à des barques ſous le fort.

Ces commencements de ſuccès déterminoient les cinq nations pour nous, & animoient les Sauvages des pays d'en haut, qui venoient ſucceſſivement à Niagara pour former des partis. On y étoit obligé de les nourrir & de les équiper en guerre. Cette apparence de campagne heureuſe étoit balancée par des perſpectives moins agréables. M. Pouchot écrivoit le 30 May de Niagara à M. de Vaudreuil en ces termes: „ L'article des ſubſiſtances

„ doit être extrêmement veillé : 1756.
„ jugez M., que pour toute reſ-
„ ſource il ne nous eſt arrivé que
„ 40 quarts de farine. Nous avons
„ été obligés de donner des vivres
„ & des équipements aux Sau-
„ vages. L'on fait négoce du pain
„ avec les François & les Sauva-
„ ges, ce qui eſt d'une ſi dange-
„ reuſe conſéquence que ce n'eſt
„ qu'un pur haſard qui nous em-
„ pêche à préſent de mourir tota-
„ lement de faim, ou d'abandon-
„ ner ce poſte. " Ces miſeres ont été les mêmes tant que la guerre a duré. M. Pouchot, après avoir rendu compte à M. de Vaudreuil de ſes travaux, continuoit ainſi :
„ tâchez M., d'obliger ceux qui
„ ſont chargés des vivres, d'être
„ exacts à vous rendre des comp-
„ tes fideles, & de bien condition-
„ ner leurs envois. Rendez-en reſ-
„ ponſables ceux qui les portent ;

1856. „ car tout arrive ici en perdition
„ de quelque eſpece que ce ſoit.
„ Une des plus grandes économies
„ que l'on pourroit faire dans ce
„ pays, ſeroit d'éviter cet incon-
„ vénient. On n'y fait pas atten-
„ tion ; cependant rien de plus
„ vrai qu'il n'eſt arrivé ici aucune
„ des proviſions dont on puiſſe
„ avoir beſoin pour la vie, & très-
„ peu d'autres. "

Dans le courant de May, M. de Montcalm fit partir M. de Levis avec les bataillons de la reine, de Languedoc, & de Royal-Rouſſillon, un corps de troupes de la Colonie & un de Canadiens, pour former à Carillon un camp d'obſervation.

M. de Montcalm, accompagné de M. de Bourlamaque & de deux ingénieurs, monta à Frontenac avec les régiments de la Sarre, de Guienne & de Bearn, dont 1500

hommes avoient passé l'hyver à ce poste. Il y travailla tout de suite aux préparatifs du siege de Chouegen. D'abord il plaça un corps de 500 Canadiens & Sauvages, sous les ordres de M. de Villiers, dans la presqu'isle de la baye de Niaouré pour observer les mouvemens des ennemis. Ensuite il fit partir vers le 15 de Juin le régiment de Bearn pour Niagara, où il arriva le 22. Par l'activité de M. Pouchot, les travaux de cette place se trouverent presque finis le 22 Juillet qu'il en partit pour revenir à Frontenac. 1756.

Le 5 Août M. de Montcalm partit avec la Sarre & Guienne, pour aller camper à la baye de Niaouré, & le 7 le régiment de Bearn avec l'artillerie. M. de Rigaud & M. de Villiers furent prendre postes dans une ance à $\frac{1}{4}$ de lieue de Chouegen avec 500 Sauvages & Canadiens. Le 9, M. de Montcalm, accom-

pagné de la Sarre & de Guienne,
1756. s'embarqua pour aller joindre.

Bearn étant parti le 10 avec l'artillerie, arriva le 12 au camp ſous Chouegen. La veille, M. Deſcombles, ingénieur, fut tué par un ſauvage de ſon eſcorte, qui, s'étant placé près du fort pour obſerver s'il n'en ſortoit point d'Anglois, ſe meprit à ſon habillement.

Cet événement affecta un peu M. de Montcalm, parce qu'il ne lui reſtoit qu'un jeune ingénieur qui avoit du mérite, mais qui étoit neuf dans cette partie, n'ayant jamais fait la guerre. Ce général engagea alors M. Pouchot qui avoit rejoint ſon régiment de vouloir ſe charger de cette partie. Celui-ci l'ayant accepté, on lui donna un ordre pour faire ce ſervice, & il fut ſur le champ reconnoître le fort Ontario. A ſon retour, M. de Montcalm lui fit voir des lettres de la place

place que l'on venoit d'intercepter. Quoiqu'il n'y eût point de faſcine dans le camp, mais ſeulement une centaine de gabions, M. Pouchot engagea ce général à ouvrir la tranchée ce même ſoir, pour profiter de l'étonnement de l'ennemi. On donna ordre de travailler avec la plus grande diligence aux gabions & aux fauciſſons, avec tout le monde que l'on pourroit avoir. 1756.

La nuit du 12 au 13, à 11 heures & demie du ſoir, M. Pouchot fit ouvrir une parallele à 60 pas géométriques du fort Ontario, d'environ 50 toiſes de long, dans des abattis d'arbres très-gros qu'il falloit preſque tous couper. Elle fut cependant perfectionnée au point du jour. On travailla le 13 à élever des batteries, & à 3 heures après midi, les ennemis étonnés de nous voir ſi proche d'eux, aban-

donnerent ce fort qui auroit pu
1756. tenir quelque tems, l'artillerie en étant avantageusement placée. Ils se retirerent dans le plus grand désordre de l'autre côté de la riviere, dans l'ancien fort.

Dès qu'ils y eurent passé, cette place fit un feu des plus vifs jusques à la nuit sur le fort abandonné, croyant de nous incommoder beaucoup. M. de Bouriamaque fut blessé légérement à la joue dans cette journée. On s'occupa dans la nuit à former un boyau le long du fossé, pour aller sur le bord de la riviere, où fut établie une batterie à barbet pour 20 pieces de canon; mais elle ne fut montée que de 8. Cette batterie, dirigée par M. Mercier, auroit été placée aussi favorablement sur les aîles du fort, & auroit évité l'inconvénient d'y arriver à découvert, ce qui faillit à faire manquer notre opération, parce que le ter-

rein ayant été détrempé pendant le nuit par une pluie abondante, & n'ayant pas eu la précaution de faire des plattes-formes, les roues des affuts enfonçoient dans la terre & rendoient le fervice du canon fort difficile. Il n'y avoit pas d'abri, & les munitions y manquoient; enſorte que l'on fut obligé de placer des hommes par intervalle, deſtinés à porter l'un la poudre, l'autre le boulet, un autre la bourre, pour chaque coup à tirer à travers une canonnade de plus de 30 pieces de canon. On peut juger de la bonté de cette diſpoſition. M. Pouchot avoit prévenu M. de Montcalm de cet inconvénient. Il lui répondit qu'il étoit obligé de déférer au ſentiment de l'officier d'artillerie. M. Pouchot tâcha d'obvier à cela par un boyau de communication avec la batterie. 1756.

M. Pouchot jugea cependant

que les ennemis ne pourroient pas
1756. tenir plus de 24 heures, vu leur mauvaiſe poſition, étant à découvert juſqu'aux talons dans leurs retranchemens, ſi l'on faiſoit paſſer un corps de l'autre côté de la riviere. M. de Montcalm ordonna en conſéquence à M. de Rigaud de s'y porter avec les Canadiens & Sauvages, ce qu'il exécuta au point du jour en paſſant le gué qui eſt au deſſus, ſans que les ennemis s'en apperçuſſent.

Dès le point du jour, ils firent un feu extrêmement vif ſur notre batterie qui, quoique bien ſervie, ne pouvoit plus tirer que de quatre pieces. M. de Montcalm vouloit envoyer vers les 9 heures M. de Bougainville pour ſommer les ennemis de ſe rendre ; mais M. Pouchot engagea ce général de ne le pas faire, crainte de les raſſurer, en les laiſſant reſpirer. Une

demi-heure après ils battirent la chamade. La garniſon compoſée des régimens de Shirley, de Peperel, des milices du Gerſey & des employés au dit fort, au nombre de 2400 hommes, ſe rendirent priſonniers de guerre. Le colonel Mercier avoit été tué vers les huit heures. Les Anglois le regretterent beaucoup. 1756.

On trouva dans le fort cent vingt pieces d'artillerie, des munitions de guerre, outils, vivres & marchandiſes en abondance, & 9 bâtimens de guerre, dont un de 18 pieces de canon venoit d'être fini; les autres étoient ſur le chantier, & tous leurs agrêts dans les magaſins. Tous ces effets qui furent recueillis avec ſoin, ne furent par reverſés auſſi exactement dans les endroits néceſſaires au ſervice du roi. On envoya à Frontenac & à Niagara une partie des fari-

nes & les lards, à laquelle ces poſ-
1756. tes durent leur ſubſiſtance pendant près de deux ans. L'artillerie d'abord menée à Frontenac, ſervit pour ce poſte & pour celui de Niagara. Pluſieurs pieces furent tranſportées à Mont-Réal. Les outils quiétoient très-bons & en grande quantité, paſſerent entre les mains du commandant de l'artillerie, le ſieur Mercier, & ne reparurent plus. Les agrêts qui avoient été reſervés pour former une marine, furent enlevés par les regiſſeurs & n'ont plus également paru pour le ſervice. Tous les rafraîchiſſements ſe trouverent auſſitôt diſtribués aux officiers Canadiens & aux employés. Il y avoit une très-grande quantité de thé. On ne laiſſa guere pour le roi que ce qui étoit difficile à emporter. Un exemple ſuffira pour le prouver: M. Pouchot entré un

des premiers dans le fort, trouva une très-belle ceine (*a*) étendue par terre, & pria une eſpece de commiſſaire de vouloir la faire garder pour être envoyée à Niagara, où il devoit commander, & où elle auroit été utile dans ce poſte expoſé à manquer de vivres. On le lui promit très-affectueuſement : malgré cela elle diſparut comme tout le reſte. M. Pouchot fut très-ſurpris en 1758 de la voir à Carillon, employée pour la pêche & appartenant au roi à qui ce même commiſſaire l'avoit vendue 12 ou 1500 livres. 1756.

Il auroit été heureux pour le roi qu'on lui eût auſſi revendu les outils. Ils auroient été du moins d'un bien meilleur uſage que ceux que ce chef d'artillerie, M. Mercier, fourniſoit au roi pour ſon

(*a*) Eſpece de filet.

compte. Les haches ſervirent ſeu-
1756. lement à ruiner les forts d'Oſwe-
go, de Chouegen & un autre ap-
pellé le fort *au bœuf*, éloigné
d'une portée de carabine de ce
dernier. Cette opération dura de-
puis le 15 juſqu'au 20, que l'ar-
mée redeſcendit à Mont-Réal.

La priſe de Chouegen fit le plus grand effet ſur toutes les nations ſauvages, parce que les Anglois affectoient une ſupériorité décidée ſur nous, & que par leurs fanfaronnades ſur leur puiſſance & leur courage, ils prétendoient faire croire à ces Sauvages que nous ne pouvions leur réſiſter. Ces derniers virent avec quelle légéreté on avoit enlevé ce poſte où il y avoit autant de défenſeurs que d'aſſaillants, & que leurs vives canonnades dont ils n'avoient pas entendu de pareilles, n'étonnoient point les troupes françoiſes. On pourroit dire

depuis cet événement qu'ils redoublerent d'attachement & d'amitié pour les François qu'ils aiment généralement plus que les Anglois, à cauſe de leur aiſance dans le commerce de la vie, & de leur gaieté; mais le principal motif de leur conduite vient de ce qu'ils connoiſſent très-bien l'avantage de ſe mettre du côté du plus fort; car quoique quelques-uns nous affectionnent beaucoup, ils n'aiment les Européens que relativement à leur intérêt. 1756.

La nouvelle du ſiege de Chouegen ayant été portée à Corlac, les Anglois firent marcher un corps de troupes pour tâcher de le dégager; mais dès qu'ils eurent appris au portage que ce fort étoit rendu, ils encombrerent par des abattis la petite riviere du Woodskever, & s'attacherent à mettre en état de défenſe le fort de Ste-

nix, par où ils craignoient que
1756. le vainqueur ne pénétrât chez eux.

M. de Montcalm voulant faire paſſer à Carillon, le plutôt poſſible, les troupes qu'il avoit menées avec lui, engagea M. Pouchot d'accommoder le chemin de la prairie pour accélerer ſa marche. Ce dernier s'y porta en conſéquence avec le bataillon de Bearn le 28. Il falloit traverſer une plaine d'une lieue & demie couverte d'eau à environ 2 & 3 pieds de profondeur. Au premier coup d'œil il jugea qu'il pourroit employer des reſtes de bois de cedre & ſapins brûlés & abbattus dans cette ſavanne. Il les fit arracher par les ſoldats de ce régiment, qui pendant 3 jours travaillerent avec la plus grande ardeur, du matin juſqu'au ſoir, dans l'eau juſqu'à mi-cuiſſe, ainſi que cet officier. Il en forma une chauſſée qui étant bien recouverte avec

des joncs que l'on faucha dans cette plaine, ſervit à l'armée & à ſes équipages pour paſſer à ſec. 1756.

La campagne de Carillon ſe paſſa à faire quelques partis de Canadiens & de Sauvages, les uns ſur les autres, toujours à notre avantage. L'on fit auſſi travailler avec vigueur au fort de Carillon, & au mois de Novembre l'armée redeſcendit en Canada pour y prendre ſes quartiers.

M. Pouchot partit le 21 Septembre avec un piquet du regiment de Béarn, pour prendre le commandement du fort de Niagara & travailler à le finir. M. de Blot, capitaine, & un piquet de Guienne, M. de la Ferté, capitaine, & un piquet de la Sarre, furent détachés avec lui pour ce poſte, où M. de Montcalm avoit enfin déterminé M. de Vaudreuil à laiſſer commander un François, au grand mé-

contentement des officiers de la
1756. colonie & peut-être de l'intendant. Ce dernier jugeoit M. Pouchot peu propre à suivre les vues de la société dont il vouloit dérober les manœuvres.

Cet officier partit avec M. de Lignery, capitaine de la colonie, qui alloit relever M. Dumas, commandant au fort du Quesne. On en avoit déja relevé M. de Contre-Cœur, comme peu intelligent dans un poste difficile. La société trouvoit au contraire M. Dumas trop fin pour elle.

M. Pouchot s'attacha à se faire pourvoir à Frontenac du mieux qu'il put de ce qui pouvoit être nécessaire à son fort pendant l'hyver. Le 4 Octobre il partit dans les barques avec ses troupes pour Niagara où il arriva le 12.

En Octobre, vinrent des Loups pour faire alliance avec les

François, & ſucceſſivement les Iroquois; & toutes les nations qui avoient juſqu'alors tenu le parti des Anglois commencerent à s'ébranler & à prendre la hache contr'eux. Par les bons traitemens qu'ils reçurent de M. Pouchot, ils ſe déterminerent abſolument à la guerre. Il fut bien ſecondé par M. Chabert, officier du Canada, commandant au petit fort du portage. Il jouiſſoit de la plus grande conſidération parmi les Iroquois qui le regardoient comme membre de leur nation. Il étoit également très-connu des autres peuples auxquels il ne ceſſoit de ſe rendre utile, & dont il parloit les langues. Dans ce tems-là on reprit les travaux du fort, & l'on commença à y faire des bâtimens civils. 1756.

Lorſque M. de Montcalm paſſa en Canada, il apporta un ordre pour retrancher aux officiers tous

1756. les rafraîchiſſemens accordés par le traitement de la marine, excepté les deux pots d'eau-de-vie par mois. Ils furent réduits à deux livres de pain & demi-livre de lard par officier. On dit que M. de Montcalm l'avoit ſollicité étant en France, parce qu'il croyoit ce traitement trop fort. Il ne tarda pas à ſe repentir de cette démarche. Il auroit mieux valu retrancher une partie de l'équipement qui n'étoit preſque d'aucun uſage aux officiers. La premiere dépenſe n'auroit pas été conſidérable, ſi elle avoit été dirigée avec économie par les officiers ſupérieurs françois, pour les cas de néceſſité. Cette inconſidération provenant du peu de connoiſſance du pays, livra les officiers & les troupes françoiſes à la diſcrétion de la ſociété de la régie & du munitionnaire : faiſant venir tous les approviſionnemens pour leur comp-

te : ils les firent payer aux officiers comme il leur plaiſoit, & les augmenterent à leur volonté, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. Les priſes faites ſur les Anglois, quoiqu'aſſez conſidérables, n'ayant pas été d'une grande reſſource pour le ſervice par les raiſons que nous avons rapportées plus haut, les magaſins étant peu fournis & les poſtes encore moins, il fallut bientôt demander des approviſionnemens abondans en France. M. de Montcalm demanda auſſi un renfort de troupes, parce que les Anglois firent paſſer, après le ſiége de Mahon, en Amérique des Ecoſſois & le régiment de Royal-Américain de 4 bataillons qu'ils leverent pour le ſervice de leurs colonies. 1756.

Dans le cours de l'hyver, il ſe fit pluſieurs partis de guerre, de Mont Réal ſur le fort George, où l'on fit toujours des priſonniers &

des chevelures. Le ſauvage Ochile
1756. qui avoit eu le malheur de tuer notre ingénieur, s'y diſtingua pour obtenir ſon pardon. Plus de 33 Anglois tomberent ſous ſes coups dans le courant d'une année. Au mois de Mars un parti de 3 à 400 hommes, aux ordres de M. Rigaud, fut au fort George pour tâcher de le ſurprendre. Ayant été découvert, il ſe contenta de bruler un moulin à ſcie avec leurs bateaux (*a*). Du côté des ennemis, Volf, officier allemand, vint brûler une barque ſur le chantier ſous le fort de Niagara, d'où il partit auſſi pendant l'hyver pluſieurs partis. M. Pouchot ayant gagné toutes les nations iroquoiſes & les Loups du haut de la Penſyl-

(*a*) Au nombre de 150 avec quatre brigantins de 10 à 14 canons, & deux galeres, chacune de 50 rames, ſans compter beaucoup de bois de conſtruction.

vanie, ils venoient toujours au fort avec quelques chevelures ou des priſonniers. 1756.

A la fin de l'automne, 13 Anglois & Catabas partis de la Virginie vinrent auprès du fort du Queſne, où ils leverent la chevelure à trois Chaouanons. M. de Lignery les fit pourſuivre par des François & des Sauvages qui en tuerent 3 & en amenerent 2 priſonniers. Rocheblave, cadet de la colonie, qui venoit du fort de Cumberland, en rencontra deux & les amena priſonniers. Un d'eux étoit Anglois & avoit la chevelure faite à la ſauvage; c'eſt aſſez l'uſage de leurs partiſans. Ils ne ſauroient reprocher aux François ce déguiſement ſous lequel ils ſe croyoient plus redoutables.

En Janvier 1757, les Iroquois & les Loups, ou Chaouanons de Theogen, ſe trouverent enſemble 1757.

en grand nombre à Niagara dans
1757. un grand conseil. Les Loups rendirent aux Iroquois la *Machicote* (*a*) qu'ils leur avoient mise lorsqu'ils s'étoient retirés des pays maritimes pour venir habiter leurs frontieres. Ceux-ci leur annoncerent que désormais ils vouloient être des hommes & faire la guerre aux Anglois, dont ils avoient fait périr ou pris 3 à 400 dans la campagne précédente. Ils assurerent encore qu'ils vouloient se lier avec les François, qui ne leur étoient pas connus auparavant, & qu'ils leur conseilloient de tenir la main de leur pere le François, comme ils étoient résolus eux-mêmes de le faire.

En Avril, on fut obligé de ren-

(*a*) C'est une jupe, pour désigner qu'ils les regardoient comme des femmes, & qu'ils les empêchoient de faire la guerre.

voyer de la preſqu'isle à Niagara 45 hommes & un ſergent, faute d'y avoir des vivres dans ce poſte. Ils vinrent à pied. 1717.

Il arriva encore à Niagara des Renards, ou Outagumis, domiciliés parmi les Loups & les Sonnontoins. Depuis la guerre qu'ils avoient eue avec les François, ils n'avoient plus fréquenté nos poſtes. Ils vinrent au nombre de 30 aſſurer le commandant qu'ils vouloient auſſi tenir les François par la main, qu'ils avoient envoyé leurs jeunes guerriers en parti avec les Loups. On apprit d'eux que les Anglois conſtruiſoient beaucoup de bateaux ſur la Suſquehana auprès du fort Schamokin.

Ces Sauvages ajouterent que Johnſon avoit envoyé des colliers par un Ânier & un Onontague aux Sonnontoins & aux Loups, pour enterrer la hache de leur pere,

qu'ils ne pouvoient plus sortir pour
1757. leurs plus pressans besoins, sans crainte d'avoir la chevelure levée. Ces nations répondirent, malgré cela, que leur parti étoit pris, & que leur pere le François leur avoit tracé un beau chemin. En conséquence, il partoit successivement de tous les postes depuis Frontenac jusqu'au fort du Quesne, des partis de Sauvages & quelques François, qui désoloient les frontieres de la Nouvelle-York, du Gersey, de la Pensylvanie, du Mariland & de la Virginie, d'où l'on apportoit toujours des chevelures, & l'on amenoit des prisonniers ; ce qui obligea les colons d'abandonner leurs habitations dans toute la longueur de cette frontiere, & de construire des petits forts à tous les débouchés.

Le 6 Mai, un Sauvage Iroquois & un Anglois qui s'étoit domici-

lié parmi eux, vinrent à Niagara. Ils dirent à M. Pouchot que le roi de France avoit été tué, & que le roi de Pruſſe avoit pris la reine d'Hongrie, quoiqu'il ne fût encore arrivé aucun vaiſſeau de France. Ce commandant trouva ces nouvelles ſi extraordinaires qu'il crut devoir en faire part à M. de Vaudreuil. Il fut vérifié que le roi avoit été bleſſé, & que la reine de Pologne avoit été arrêtée par le roi de Pruſſe. 1757.

Les commandans de tous les poſtes des pays d'en haut, envoyoient les ſauvages de différentes nations à Mont-Réal, pour joindre l'armée; mais la petite vérole qui régnoit dans quelques endroits, en fit retourner beaucoup ſur leurs pas, parce qu'ils craignent extrêmement cette maladie. On en raſſembla cependant 1900, y compris nos domiciliés. Il n'y en avoit

jamais eu pareil nombre raſſemblés
1757. en Canada.

Le général Loudon étoit arrivé dans ce tems d'Angleterre. Il fut à Philadelphie tenir un grand conſeil, pour engager les Quakers à lui fournir des ſubſides; ce qu'ils refuſerent, en diſant qu'il ne leur étoit pas permis de faire la guerre.

Les Miſſiſakes qui devoient deſcendre à Mont-Réal, s'étoient raſſemblés, au nombre de 90, à Taronto, où il n'y avoit qu'une dixaine d'hommes de garniſon, quoiqu'il fût bien fourni de marchandiſes. La traite de ce poſte appartenoit à M. Varrin. Ils formerent le projet d'égorger cette petite garniſon & de piller le fort. M. de Noyelle qui y commandoit, étant averti par un françois domicilié parmi eux, qu'ils n'attendoient que des nouvelles du détroit pour l'exécution de leur deſſein, envoya un

canot & deux hommes à Niagara qui en étoit éloigné de 30 lieues, pour demander du ſecours. M. Pouchot fit partir ſur le champ M. de la Ferté, capitaine de la Sarre, & M. de Pinſun, officier de Béarn, avec 61 hommes, ayant l'un & l'autre un pierrier dans leurs bateaux. Ils arriverent le lendemain à 4 heures du ſoir à Taronto, où ils trouverent les Sauvages dans leurs huttes auprès du fort. En paſſant devant eux, ils ſaluerent leur campement de leur artillerie & mouſqueterie à balles; mais en tirant ſeulement en l'air. M. Pouchot le leur avoit recommandé dans leur inſtruction. Enſuite on fit appeller en conſeil les Miſſiſakes fort étonnés d'une pareille aventure & d'avoir été découverts dans le fort. Ils avouerent tout, & dirent qu'ils n'avoient pas d'eſprit. Ils ajouterent qu'on leur avoit 1757.

conté de mauvaiſes nouvelles, que
1757. nous avions fait venir des troupes de France pour les tuer, que nous avions fait la paix avec les têtes plates leurs ennemis, que les Anglois nous avoient battus, que nous le leur cachions, & autres raiſons de cette eſpece: mais la ſeule vraie, c'eſt qu'ils ſe ſentoient en force, & qu'ils pouvoient avoir beaucoup d'eau-de-vie pour rien. Sans prévoir les conſéquences, ils avoient imaginé ce projet.

On doit juger par ce complot, de la confiance que l'on peut mettre dans ces peuples. Cette nation étoit néanmoins la plus dévouée aux François, & les a très-bien & très-fidelement ſervis dans cette guerre. Ces Miſſiſakes ſont plus dangereux que les Iroquois, parce qu'ils ne vivent que de leur chaſſe. Ils partirent tout de ſuite pour Mont-Réal, & ſe comporterent bien dans

dans la campagne du fort George. La nation désavoua ces guerriers, & fut très affectée de cet événement. 1757.

Au commencement de cette année, les Cherakis, les Têtes-Plattes & les Catabas, demanderent à faire la paix aux nations affidées aux François, promettant de frapper sur l'Anglois, si on les laissoit en repos, ce que quelques-uns ont exécuté. Les Chicachas ne voulurent pas entrer dans ce traité.

Il seroit trop long & trop ennuyeux de donner les détails des partis qui se sont faits. Nous eûmes à peu près dans ce mois, trois officiers du Canada pris & tués, leur parti qui étoit de 100 Sauvages, les ayant quittés. Le Sr. Bellestre, fils, qui fut pris par les Cherakis, devint un chef très-considéré parmi eux, & les engagea dans la suite à servir les François.

1757. Nous rapporterons ici un exemple ſingulier de preſſentiment. La mere d'un chef de guerre Miſſiſake, nommé Techicabavoui, vint trouver M. Pouchot, le 22 Juin, & lui dit : mon pere, je viens te dire que mon fils a fait coup. Il lui demanda ſi quelqu'un de ſa troupe étoit revenu : elle dit que non, mais qu'il y avoit 10 jours qu'elle ſentoit ſes mamelles treſſaillir, & que depuis elle ne ſentoit plus rien. Cette remarque n'étoit point, ſelon elle, équivoque ; elle l'avoit toujours trouvée ſûre. En effet, le 5 Juillet, Techicabavoui arriva à Niagara avec cinq chevelures. Il avoit eu un homme de ſon parti bleſſé.

Le 1. Juillet, il y eut un grand conſeil à Niagara, où les Iroquois aſſurerent par un beau collier les Hurons, Ouias, Miamis & Outaouais, qu'ils avoient pris la hache pour

leur pere, & qu'ils ne la quitteroient plus. Ces nations se défient toujours de l'Iroquois & ne l'aiment point. Chacune jalouse de sa supériorité sur l'autre, ne regarde les cinq nations que comme les alliés des Anglois. Elles ont toutes peu de liaisons avec celles-ci qu'elles fréquentent rarement. M. Pouchot les régala ensemble de l'eau-de-vie, mais avec modération. 1757.

Le lendemain, les Ouias répondirent aux Iroquois par le même collier, mais couvert de vermillon; ce qui est une invitation de guerre. Ils leur recommanderent de suivre la volonté de leur pere, & de ne point écouter de mauvaises paroles; qu'ils étoient bien fâchés d'avoir suivi celle des Hurons qui, aussi bien qu'eux Iroquois, faisoient toujours de belles promesses, sans rien exécuter; qu'ils les invitoient

par ce collier, à apporter à leur pe-
1757. re de Niagara, de cette mauvaiſe viande qu'il aimoit tant. Ils exprimoient par là des priſonniers Anglois.

Ils dirent aux Hurons : „ Vous „ autres, vous avez de l'eſprit, les „ jéſuites vous en ont donné. Vous „ êtes de la priere, vous allez à „ la meſſe. Nous vous conſeillons „ de faire un bon uſage de votre „ eſprit, & de ſuivre les volontés „ de notre pere (*a*), comme nous „ le faiſons, quoique nous n'ayons „ pas d'eſprit „ (*b*).

Les Kicapous & les Maſcoutens ſe joignirent à eux, pour deſcendre à Mont-réal. Ces différentes nations laiſſerent à Niagara leurs femmes & leurs enfans, au nombre de

(*a*) Ils déſignoient par-là le gouverneur du Canada ou le roi.

(*b*) Ils vouloient dire par-là qu'ils n'étoient pas Chrétiens.

150, qui y reſterent juſqu'à leur retour. Cependant il n'y arriva preſque point de marchandiſes & d'eau-de-vie, ce qui attriſta les Sauvages. Tous les poſtes étoient épuiſés par le grand nombre d'équipemens qu'il falloit donner aux guerriers, & par les préſens qu'il étoit néceſſaire de faire aux Sauvages qui venoient en conſeil & y revenoient ſouvent en nombre. 1757.

Les régimens partirent vers le 20 Mai, pour monter à Carillon, où l'on travailla aux préparatifs du ſiege du fort George. M. de Montcalm y vint en Juin. Les 4 bataillons françois qui pouvoient faire environ 1600 hommes, les troupes de la colonie 800, les Canadiens 900 hommes, & 1900 Sauvages, partirent dans les premiers jours d'Août de la Chutte, pour ſe rendre au fort George. M. le chevailler de Levis, à la tête d'un gros dé-

tachement de Canadiens, Sauva-
1757. ges,& des piquets de troupes, marcha par terre sur la droite du lac, pour être à portée de couvrir le débarquement de l'armée qui y fut en bateau.

Cet officier arriva auprès du fort George, sans trouver d'autre obstacle que celui du pays qui étoit très-difficile. M. de Montcalm avoit à l'avant-garde de son armée navale, des canots de Sauvages. Au débouché d'une pointe, ils apperçurent un détachement anglois d'environ 150 hommes en bateaux, qui venoit à la découverte. Les Sauvages, quoiqu'en simples canots d'écorce, attaquerent les bateaux les plus avancés à coups de hache & de fusil, & se jeterent à la nage pour y entrer. Les ennemis furent si étourdis de cette hardiesse, qu'ils se laisserent enlever ou noyer environ 60 à 70

hommes. Le reſte qui étoit un peu en arriere, regagna au plus vîte la plage du fort, ſans chercher à ſecourir leurs camarades. 1757.

Les Anglois avoient formé un camp retranché ſur la hauteur contre laquelle ce fort étoit adoſſé. Ils y avoient placé environ 2000 hommes, & 4 à 500 dans la place. Dès le ſoir de l'arrivée, on travailla à des batteries pour battre le fort & le camp, & on ouvrit une eſpece de boyau qui alloit juſqu'à 150 toiſes environ du fort. Nos Sauvages & les Canadiens ſe diſperſerent dans les bois, ſur les hauteurs qui l'environnent, pour empêcher la retraite des ennemis, qui, battus dans leurs retranchemens & le petit fort, voyant toute communication interceptée, ſe rendirent le 10 Aout (*a*). On a vu dans le

(*a*) Quoique la place ne tînt que

tems les détails de ce siege. Nous
1757. ne ferons mention que d'un événement singulier auquel sa capitulation donna lieu.

Les troupes angloises se rendirent, à condition de ne pas servir de 18 mois contre S. M. T. C. & ses alliés, & d'être renvoyées dans la Nouvelle-Angleterre (*a*). Les François devoient les escorter jusqu'à mi-chemin du portage du

---

fix jours de tranchée ouverte, le colonel Monro, qui y commandoit, se défendit néanmoins avec valeur. Le général Webb, à la tête d'un corps de 4000 hommes, & fort peu éloigné, n'osa jamais le secourir.

(*a*) Une autre condition essentielle de cette capitulation, qui avoit été rédigée par M. de Bougainville, fut l'échange général des prisonniers faits de part & d'autre, dans l'Amérique Septentrionale, depuis le commencement de la guerre. La garnison du fort St. George entroit dans cet échange.

fort St. George. En conſéquence, elles ſortirent avec armes & bagages, marchant en colonne, avec le détachement d'eſcorte. Les Sauvages que la curioſité attira autour d'eux, quoique très prévenus par M. de Montcalm de ne les point inquiéter, les ſuivoient tous éparpillés dans les bois de cette gorge. Dès que l'eſcorte eut quitté les Anglois, quelques Sauvages eſſayerent de les agacer, plutôt pour juger de leur contenance que d'un autre deſſein. Ils enleverent quelque partie de leur équipage. Voyant ces troupes embarraſſées ſur ce qu'elles devoient faire, & étonnés de leurs cris, ils commencerent à les dépouiller; peut-être furent-ils ſollicités par leurs interprétes françois qui, fâchés de voir les Anglois s'en retourner ſans profiter d'aucun butin, comme ils avoient fait à l'af- 1757.

faire de Braddock, les encoura-
1757. geoient à prendre leurs équipages. Enfin, ils les attaquerent de toute part, tomberent sur leurs équipages, & les dépouillerent. Ceux qui réſiſterent furent tués, & d'autres emmenés priſonniers, au nombre de 12 à 1500. M. de Montcalm les fit preſque tous relâcher, mais tout nuds; les officiers & ſoldats françois ſe dépouillerent pour les couvrir, & on les renvoya plus ſûrement.

La poſition de ces troupes étoit ſans doute fort embarraſſante, parce qu'elles pouvoient croire que les François les attaqueroient, ſi elles ſe battoient avec nos Sauvages. Certainement, ſi elles euſſent montré de la fermeté aux premiers qui vinrent les inſulter, elles auroient ſûrement prévenu ce malheur qu'elles ne pouvoient attribuer aux François. A leur arrivée en Angle-

terre, elles firent cependant ſonner fort haut cette infraction, & ne voulurent plus tenir la capitulation. Il eſt démontré que ſans les ſoins que ſe donnerent les François, il n'en ſeroit pas retourné un ſeul dans ce pays. Les Anglois ſavent par leur expérience, que l'on n'eſt point maître de cette eſpece d'hommes qui ſe comporterent avec la plus grande bravoure pendant le ſiege. Malgré les canonnades, ils s'approchoient à leur maniere juſques ſous le fort, y tuoient les ſentinelles & tout ce qui vouloit communiquer du fort au camp retranché. 1757.

On ruina le fort St. George. On emporta toutes ſes munitions (*a*) à Carillon, où l'armée paſſa le reſ-

(*a*) Elles étoient très-abondantes, & on en tira 36 milliers de poudre, 23 pieces de canon, 4 mortiers, un aubutz, & dix-ſept pierriers.

te de la campagne à faire continuel-
1757. lement des partis sur cette frontiere, & à travailler à perfectionner ce fort. Les Sauvages partirent pour retourner dans leur pays. Ils emporterent avec eux une maladie qui en fit périr beaucoup; quelques-uns d'eux voyant quelques fosses nouvelles, déterrerent des cadavres pour avoir leur chevelure. Malheureusement il s'en trouva qui étoient morts de la petite vérole. Ce levain se communiqua aussi-tôt à ces Sauvages. La nation des Poutéotamis, une des plus braves & des plus attachées à la France, périt presque toute de cette épidémie. On regréta sur-tout quelques chefs que les François estimoient beaucoup.

Les deux bataillons de Berri, des ingénieurs, des officiers d'artillerie, & des recrues arriverent dans le mois de Juillet à Québec,

avec une quinzaine de bâtimens chargés, à ce que l'on disoit, de vivres. 1757.

L'événement de la prise du fort George, consterna la province de New-York. Il est certain que, si M. de Montcalm eût pu garder ces Sauvages, il n'auroit dépendu que de lui, de ruiner tout ce pays jusqu'à la capitale. Il se trouvoit alors sans aucune défense. On fut cependant réduit, dans cette partie, à ne former que des partis de Canadiens & de nos Sauvages domiciliés.

En Août, M. de Vaudreuil envoya à Niagara des Abenakis pour faire connoissance avec les Loups de Theaogen, qui sont à peu près de la même nation. Ils amenerent avec eux un jésuite, leur missionnaire. Dans leur conseil, les Abenakis donnerent aux Loups un beau collier, pour les engager à écouter

& à recevoir ce pere chez eux. Les
1757. Loups répondirent qu'ils étoient charmés que le maître de la vie leur eût procuré cette occaſion de ſe voir & de ſe lier enſemble, & écoutoient avec plaiſir leurs paroles; qu'ils ſe défieroient de l'Anglois, quelque avantage qu'il leur propoſât. Enfin, ils ajouterent qu'ils porteroient ce collier à leur nation, qu'ils inviteroient tout le monde à écouter le miſſionnaire, & que dans le printems ils reviendroient rendre réponſe au commandant. Le jéſuite leur fit un diſcours ſur l'excellence de la religion. Un d'eux lui dit avoir été baptiſé, qu'il n'ignoroit pas, continua-t-il, que pour jouir de la vie bienheureuſe, il falloit ſavoir qu'il étoit venu au monde un petit enfant qui avoit prêché pendant ſa vie, qu'à l'âge de 30 ans on l'avoit fait mourir, en lui perçant les mains

& les pieds. C'étoit lui qui avoit enſeigné la vie de l'autre monde, & qu'on ne pouvoit l'avoir que par lui. A l'égard de la Trinité, il diſtinguoit la premiere perſonne par un grand chef, en le comparant à un roi; la ſeconde, par un capitaine, & la troiſieme, par l'égliſe ou la priere. Ces trois perſonnes avoient fait les hommes tels qu'on les voyoit ſur la terre, comme rouges, noirs & blancs: qu'il les avoit deſtinés l'un pour la priere, l'autre pour la chaſſe, & l'autre pour la guerre; mais qu'après cela il les laiſſoit agir à leur volonté, ſans s'en méler dans ce monde. On rapporte ce trait, afin de faire juger comment la plupart des Sauvages conçoivent les grandes & ſublimes vérités de notre religion. Celui-ci paroiſſoit avoir été endoctriné par quelque miniſtre anglois. 1757.

1757. Il arriva dans le même tems à Niagara deux especes d'hermites pris par un parti d'Outaouais, dans le haut de la Manenguelée. Ces deux hommes y étoient établis depuis près de 20 ans, du consentement des nations de la Belle-Riviere. Ils dirent à M. Pouchot, qu'ils suivoient le rit romain dans leurs prieres, qu'ils avoient trois couvents en Pensylvanie, composant 1500 religieux (*a*); & que leur fondateur étoit Frisham Lotre-Chiété. Ils ajouterent que les Anglois ayant voulu les contraindre à servir dans la guerre, ils avoient été obligés la plupart de se disperser dans les bois, qu'eux étoient trois freres, que les Anglois les avoient d'abord enlevés de leur désert, & les avoient

(*a*) Ce sont les *Dumblers*, espece de sectaires cénobites. Voyez ce qu'en dit M. l'abbé Raynal, *hist. pol. & phil.* T. V. p. 445. & suiv.

tenus long-tems en prison, pour découvrir s'ils avoient des rélations avec les François & leurs Sauvages, que n'ayant rien découvert, ils les avoient relachés, à l'exception de leur troisieme frere qui étoit encore retenu prisonnier à Williamsbourg. Ces gens paroissoient fort unis & véridiques. Ils étoient en vénération parmi les Sauvages de ces cantons. 1757.

La prise du fort George rassura tous les postes du Canada. M. Pouchot avoit mandé, en Septembre, à M. de Vaudreuil, que le fort de Niagara & ses bâtimens étoient finis, & les chemins couverts palissadés. Comme ce poste étoit le plus considéré, soit par sa situation, à cause du grand nombre de Sauvages qui y commerçoient & venoient de toutes parts pour traiter & aller en parti, il fut bientôt envié par tous les offi-

ciers de la colonie. D'ailleurs ils
1757. étoient extrêmement jaloux de voir commander un François dans un endroit où ils croyoient pouvoir faire leurs affaires. M. de Vaudreuil ne put réſiſter à leurs ſollicitations, &, contre l'avis de M. de Montcalm qui connoiſſoit bien l'importance de ce poſte, il fit relever en Octobre M. Pouchot, par M. de Vaſſan, un des premiers capitaines & des plus accrédités de la colonie. M. Pouchot qui ne s'étoit attaché à Niagara qu'à remplir les objets qui pouvoient aller au bien du ſervice, & qui n'avoit jamais ſongé à y faire aucun bénéfice de quelque nature que ce fût, en repartit ſatisfait de la conduite qu'il y avoit tenue, & emmenant les piquets françois qui y étoient montés avec lui. Les nations ſauvages furent très-mécontentes de le voir partir, parce qu'elles avoient pour

lui une ſinguliere conſidération, à cauſe du bon traitement qu'elles en recevoient, n'étant pas accoutumées d'avoir des chefs auſſi déſintéreſſés. 1757.

Deux guerriers Iroquois qui arrivoient d'un parti, comme le bâtiment venoit de démarer, & qu'il s'étoit mis ſur une ancre au large pour attendre que le vent fût fait, ſe jeterent à la nage pour venir trouver M. Pouchot, & lui témoignerent la douleur la plus vive & la plus attendriſſante de ſon départ. Ils vouloient lui donner des colliers pour reſter; mais leur ayant dit que le général lui ordonnoit de deſcendre, ils répondirent: notre pere ne nous aime donc plus; il veut nous abandonner, puiſqu'il nous ôte un chef que nous aimons tous. Il leur repréſenta que le général avoit beſoin de lui à Mont-Réal, qu'il avoit chargé tous les

chefs de les traiter auſſi bien que
1757. lui, & qu'il les tiendroit toujours par la main. On eut bien de la peine à les engager à quitter le bord. Ils lui annoncerent qu'ils ne reviendroient plus au fort.

M. de Vaſſan, par une eſpece d'économie mal placée, augmenta encore leur mécontentement. Pluſieurs partis qui étoient en campagne étant de retour, ſe trouverent accueillis froidement, & furent mécontens de la façon dont il leur faiſoit des préſents qui ſentoient l'épargne. C'eſt un grand vice parmi eux, pour un chef, que d'être avare. Il faut affecter un air de généroſité, autrement ils vous mépriſent. M. de Vaſſan crioit contre la prodigalité de M. Pouchot, dont la conduite a été aſſez juſtifiée par l'événement, comme on le verra dans la ſuite.

La traite du poſte de Niagara

qui se faisoit toute pour le compte du roi, y fut quadruple pendant cette campagne, soit à cause des Sauvages que la curiosité y attiroit, & le récit qu'ils faisoient dans leurs nations des bons traitements qu'ils y recevoient, soit parce que ceux qui y venoient former des partis de guerre y apportoient aussi de quoi traiter. La seule attention de M. Pouchot étoit que les gardes-magasins fissent bien le compte aux Sauvages, & il n'eut qu'à se louer pendant son séjour de l'exactitude de ces employés. Il rendoit un compte exact à M. de Vaudreuil de la quantité des présens qu'il étoit obligé de faire aux Sauvages pour le service, de la situation des magasins, pour qu'on pût corriger sa conduite, si elle n'étoit pas conforme aux intentions du général qui ne cessa jamais de l'approuver. M. Pouchot prohiba tout commer- 1757.

ce des François ou Canadiens avec
1757. les gardes magaſins, ſoit en achat, ſoit en revente, & défendit de prendre aucune marchandiſe étrangere pour le compte du roi. On ne recevoit dans le magaſin que ce que l'intendant y faiſoit paſſer par les bâtimens. Ces commerces étrangers étoient la ſource de toutes les déprédations commiſes dans les autres forts; auſſi ne ſe fit-il point, pendant le ſéjour de M. Pouchot à Niagara, de fortunes à la mode de ce tems; ce qui mécontenta les Canadiens qui étoient ſous ſes ordres.

Nous avons dit, que le bâtiment attendoit ſur une ancre que le vent ſe décidât. Il paſſa au N. O, & à 4 heures après midi on ſortit de la riviere. Le vent, qui fraîchiſſoit continuellement, obligea de ſe mettre ſous la Miſaine, tous les ris pris. On reſſentoit des gruins très-

violens par intervalle, accompagnés d'éclairs. 1757.

Vers les 11 heures du soir, à l'approche d'un de ces gruins, il parut des feux électriques aux pointes de deux mâts, & aux bouts de toutes les vergues. Ces feux avoient 8 à 10 pouces de longueur, & paroissoient de 3 à 4 pouces de largeur, très-brillants. Les Marins les appellent *feux St. Elme*. Ils allarmerent beaucoup notre équipage. On fit d'abord fermer les écoutilles, les tuyaux des pompes & autres endroits par où on imaginoit que ce feu pourroit pénétrer. M. Pouchot, que cela amusoit, rassura néanmoins les passagers, & lorsqu'il succédoit un gruin à l'autre, il leur annonçoit ces feux qui se montrerent encore deux fois. Ils disparoissoient aussi-tôt que le nuage s'éloignoit de l'athmosphere d'attraction du bâtiment. Ils s'allu-

moient, au contraire, ſubitement,
1757. dès que ces nuages y arrivoient. Cela dura environ une demi-heure chaque fois. Au point du jour le vent fraîchit ſi fort que l'on fut obligé de courir à ſec les toujours vent arriere, & l'on arriva en 21 heures de Niagara à Frontenac. C'eſt un des paſſages le plus court que l'on puiſſe faire, ayant parcouru environ 90 lieues dans cet intervalle de tems. M. Pouchot & les officiers de ſon détachement ne mirent que deux jours de Frontenac à Mont-Réal, où ils furent très-bien accueillis par les deux généraux.

Le 29 Novembre, M. Belleſtre, capitaine de la colonie, revint d'un parti ſur la riviere de Mohack ou des Agniers. Il avoit brûlé 12 à 13 maiſons d'un village allemand auprès du fort qui le défendoit, & amené avec lui une ſoixantaine de priſonniers

prisonniers hommes, femmes & enfans. Il y eut dans cette affaire un lieutenant de la colonie blessé griévement (*a*). 1757.

(*a*) Avant de finir la relation de cette campagne, M. Pouchot auroit dû parler de l'avortement des projets des Anglois sur Louisbourg, qui fut l'ouvrage de M. de Machault, ministre de la marine. Plusieurs escadres qui paroissoient avoir des destinations différentes, s'étant réunies au port de Louisbourg, l'amiral Holbourne ne put rien tenter contre cette place. Le 25 Septembre il fut assailli dans sa croisiere par un coup de vent de S. qui démâta 11 de ses vaisseaux, & fit périr sur les roches le *Tilbury*. L'escadre françoise, aux ordres de M. Dubois de la Mothe, auroit profité de ce désastre, sans la maladie qui commençoit alors à se manifester dans ses équipages. Elle fut plus funeste à notre marine que la perte d'une bataille. Les vaisseaux n'arriverent à Brest que par une espece de miracle. Ils étoient tellement infectés qu'on

1758. Dans le commencement de Janvier, il vint à Carillon un détachement anglois de 150 hommes, qui y tuerent 16 de nos bœufs. Dans ce mois, il y eut un de nos cadets tué & un de bleſſé, dans un parti fait ſur le fort Cumberland en Virginie. Mouet, cadet de la colonie, que M. Pouchot avoit envoyé en parti avec des Sauvages, revint de Penſylvanie avec 14 chevelures ou priſonniers.

En Février, M. de Langis, officier de la colonie, fut de retour à Carillon d'un parti fait du côté du fort Edouard, ou Lydius, d'où il amena 3 priſonniers & 23 chevelures. Ces priſonniers dépoſerent qu'il étoit arrivé 20 régimens de la vieille Angleterre, & que l'on méditoit de grands projets pour la

---

donnoit la liberté aux galériens qui s'offroient de les vuider.

campagne prochaine : (ces troupes étoient de celles qui avoient capitulé à Cloſter-Seven). Ils ajouterent que leur général Loudon s'étoit brouillé avec Shyrley, & qu'ils avoient envoyé leurs griefs en Angleterre. 1758.

Le 1 Mars, il partit de Mont-Réal un parti de 200 de nos Sauvages domiciliés, & de 40 Canadiens. Ces Sauvages, arrivés au fort, demanderent au commandant M. d'Hebecourt, des vivres, & dirent qu'ils vouloient un peu ſe repoſer quelques jours avant que de ſe mettre en marche. Il leur en fit donner avec un peu d'eau-de-vie. Ces Sauvages retournés à leurs campemens, où ils ſe mirent à boire; un d'eux, qui ne voulut pas être de la partie, ſe mit à jongler. Au bout de quelque tems il appelle les autres pour tenir conſeil. Il leur dit, qu'il a jonglé, que les Anglois avoient un

parti dehors qui venoit à Carillon,
1758. & qu'il ne devoit pas être loin. Il exhorta enſuite ſes camarades à partir le lendemain; ce qu'ils firent en effet. Le commandant ſurpris aſſez agréablement de leur prompte réſolution qui le débarraſſoit d'eux, leur accorda ce qu'ils demandoient. Quelques officiers de la garniſon & ſoldats voulurent être de ce parti. Ils ſe mirent en marche du côté du lac. A 3 lieues en avant, leurs découvreurs reconnoiſſant des pas d'hommes en nombre ſur la glace du lac, en vinrent rendre compte. On ſe détermina auſſi-tôt à rentrer dans les bois par où les Anglois devoient paſſer. Nos découvreurs, voyant la troupe angloiſe deſcendre un petit côteau, coururent avertir leurs gens qui étoient proches. Ils arriverent ſur une petite hauteur, dans le tems que les Anglois étoient au

bas du côteau ; ils les attaquerent, & dans un instant ils en eurent tué 146. Il ne s'en sauva qu'une quinzaine de 200 qu'ils étoient. Robert Roger, qui les commandoit, y laissa son habit, sa commission & ses instructions pour mieux fuir. Il s'étoit joint 11 officiers ou volontaires à ce détachement, dont 4 étoient des régiments venus dernierement de l'Angleterre. Cinq furent se rendre prisonniers à Carillon, s'étant perdus dans les bois où ils étoient affamés. Nous eûmes dans cette affaire 5 Iroquois du Saut tués, un Nepissin du Lac & 3 autres Iroquois blessés à mort. C'est encore une action des plus vigoureuses des Sauvages. Ils avoient à faire à un détachement d'élite de volontaires, sous la dénomination de *découvreurs*. 1758.

Le 1 Avril, il faisoit assez beau. Le soleil avoit eu un cercle presque

aussi grand que l'horizon. Il fut
1778. très-ardent par intervalle dans la journée. Le soir, vers les 9 heures, il se forma un arc-en-ciel de lumiere boréale de l'est à l'oueſt, dont le diametre avoit près de 9 lieues, une extrêmité tenant au village du Lac des deux montagnes, & l'autre au village de Château-Gay. Rien de plus majeſtueux : le ciel étoit fort serein des deux côtés ; sa largeur étoit au moins triple des arcs-en-ciel ordinaires. La lumiere, fort vive, augmentoit de tems à autre, comme un feu animé par l'air. Sa couleur étoit d'un blanc pâle. Ses extrêmités formerent une pointe, comme le bois d'un arc. Il se dissipa en moins de demi-heure. La lumiere boréale, qui s'étendoit du sud au nord, éclairoit plus vivement & formoit de fort grands rayons, celle-ci dura plus de deux heures.

Un parti de Sauvages Iroquois de la Préſentation, avoient réſolu d'aller en parti au village Palatin, ſur la riviere des Agniers ; mais la plupart s'étant bientôt après déſiſtés de cette entrepriſe, un de leurs chefs voulut en pourſuivre l'exécution, deux autres guerriers ſe joignirent à lui. Ils arriverent enſemble à la nuit auprès de la premiere maiſon du village, où il y avoit 11 hommes de garde qui jouoient tranquillement, ayant leurs armes le long du mur en dedans de la chambre, à côté d'une fenêtre par où les Sauvages les voyoient. Le chef qui s'étoit embuſqué tout auprès de cette fenêtre qui étoit fort baſſe, propoſa à un des deux guerriers d'attaquer ces gens-là. Ils le refuſerent, voyant cette quantité de monde. Après quelque exhortation inutile, le chef leur dit : quand je ſuis parti, j'ai jeté mon 1758.

corps ; ainſi je pars pour attaquer,
1758. vous me ſuivrez, ſi vous voulez. Cet homme qui a près de cinq pieds neuf pouces, jeune & vigoureux, ſaute auſſi-tôt par la fenêtre, tout nud & barbouillé en noir, ſon fuſil à la main, & faiſant les cris ordinaires. Ces miliciens anglois, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à cette apparition, ſe levent &, tout effrayés, ſe refugient dans un coin de la chambre. Le Sauvage en faiſant des hurlemens, & ſe démenant comme un poſſédé, voit les fuſils, les prend, les jette par la fenêtre avec le ſien, auquel il ne prit pas garde. Dans cet intervalle, les deux autres Sauvages, appercevant leur camarade dedans, qui ſe battoit avec les Anglois le couteau à la main (ils le portent toujours pendu au col) pour les empêcher de s'en ſaiſir, entrent par la fenêtre, en pouſſant des cris.

Les Anglois, les croyant plus en nombre, demandent humblement quartier. Nos trois Sauvages les attachent & les amenent à Mont-Réal. Si tout le monde n'avoit pas vu ces prisonniers, on ne pourroit croire cette aventure. 1758.

Dans les premiers jours de Mai, un détachement de 45 soldats & un officier, parti de Carillon en bateau pour aller chercher des planches que l'on sçioit de l'autre côté de la riviere, fut fusillé, en mettant pied à terre, par une quarantaine de Sauvages qui tuerent ou prirent 17 hommes. On apprit dans ce tems-là, par un courier de Niagara, que les Sauvages, appellés *Folles-Avoines*, avoient tué 22 François, & pillé le magasin du poste de la Baye. On verra bientôt la réparation qu'ils en firent.

Avant de commencer à rappor-

ter les opérations de la campagne ;
1758. nous dirons un mot de la situation du Canada. Tous les partis qui se faisoient de toute part, avoient occasionné une grande consommation de vivres & de marchandises. Les ennemis prirent 14 ou 15 vaisseaux destinés pour ce pays, ce qui avoit encore bien diminué les provisions : aussi cet hyver le vin valut déja 400 liv. la barrique, payé en argent ; le minot de bled d'Inde un louis, ou 6 liv. le boisseau : le reste en proportion.

L'intendant fut obligé de prendre des marchandises chez des particuliers, pour munir les postes. Les officiers Canadiens qui y commandoient, faisoient venir de France, pour leur compte, les marchandises nécessaires pour la traite avec leurs Sauvages, leur équipement, & les présens qui leur étoient destinés. Ils exigeoient

du roi un prix conſidérable. Leurs comptes étoient paſſés ſans difficulté, parce que c'étoit tous des officiers favoriſés, & que les détails de ces fournitures étoient certifiés par eux-mêmes. On doit s'imaginer qu'ils n'y perdoient rien. Auſſi dans deux ou trois ans, ils firent de grandes fortunes. Les troupes françoiſes, qui n'avoient aucune de ces reſſources, ſouffroient beaucoup à cauſe de l'augmentation du prix de toutes choſes. On ne leur fourniſſoit plus rien des magaſins du roi. Elles ſe trouvoient réduites à leur ration. Comme l'officier & le ſoldat étoient obligés de faire de leurs deniers leur approviſionnement pour toute la campagne, ils ne pouvoient avoir à l'armée que ce qu'ils portoient avec eux, tandis que les officiers Canadiens avoient la reſſource de leurs domaines. Conſéquemment cette campagne 1758.

devint très-chere aux premiers.

1758. Le 19 Mai, huit vaiſſeaux arriverent à Québec. Ceux du munitionaire devoient venir en trois flottes; ces premiers bâtimens dirent que la ſeconde flotte avoit été attaquée par les Anglois, & qu'ils en croyoient beaucoup de pris.

Le 5 Juin, des priſonniers faits par un parti Nepiſſin (*a*), dirent que l'armée angloiſe commençoit à s'aſſembler au fort George. Le 7, Languedoc partit de ces quartiers pour Carillon; le 12, Guienne; le 15, Royal-Rouſſillon; le 17, la Sarre; le 20, Bearn. La Reine & Berri étoient auſſi partis de Québec pour ſe rendre à ce fort, ainſi que Mrs. de Montcalm & de Bourlamaque.

M. de Levis étoit reſté à Mont-Réal, parceque, ſuivant le projet

(*a*) Sauvages chrétiens domiciliés.

de cette campagne, il devoit partir avec un détachement de 300 hommes de troupes françoiſes, & 900 Canadiens, ſoldats de la colonie & Sauvages, pour entrer dans la Nouvelle Angleterre par Corlac. Les piquets françois étoient de la Sarre, Royal-Rouſſillon & Béarn, chacun de 74 hommes, un capitaine & deux lieutenants. M. Pouchot, comme l'ancien capitaine, les commandoit. Le 28, un courrier de Québec apprit l'inveſtiſſement de Louisbourg, & que cinq vaiſſeaux de ligne avoient mouillé dans la riviere *(a)*, parce qu'ils n'avoient pu entrer dans ce port. Ils portoient quelques vivres, des munitions & quelques recrues. Tous les officiers avoient de fortes pacotilles. On diſoit qu'ils en 1758.

(*a*) C'étoit l'eſcadre de M. du Chaffault.

avoient vendu pour un million.

1758. Le 29, un parti ſauvage revint de Carillon avec 20 priſonniers, dont deux officiers. Ils dépoſerent que leur armée étoit forte de 31 mille hommes, deſtinés à venir attaquer Carillon. Par des lettres interceptées, l'on apprit qu'ils devoient faire une fauſſe attaque ſur l'Ohio. L'arrivée de M. de Langis de Carillon, confirma ces nouvelles en partie.

Le 30, les piquets deſtinés pour Corlac, eurent ordre de ſe rendre à Carillon. Ils partirent le lendemain en bateau, aux ordres de M. Pouchot. Le 4, au ſoir, il arriva à St. Jean, 30 lieues, par eau, de Mont-Réal. En réfléchiſſant ſur la lettre interceptée que M. de Vaudreuil avoit bien voulu lui communiquer, il jugea que Frontenac étoit menacé. Il écrivit à M. de Vaudreuil, pour l'engager à faire

inceſſamment armer les barques qui s'y trouvoient, & celles qui avoient été priſes à Chouegen, & que ſi elles pouvoient être prêtes, de leur ordonner de bloquer la riviere de Chouegen : les ennemis ne pouvant avoir que de petits bateaux, il leur ſeroit alors impoſſible d'entrer ſur le lac. Il ne put faire exécuter ce projet qui auroit décidément ſauvé ce poſte, parce que Péan & ſa ſociété s'étoient emparés de tous les agrêts de ces batimens, & les avoient détournés à leur profit. Il arriva le même ſoir à St. Jean, 240 Abenakis avec un officier des troupes de la colonie. M. Pouchot les invita de partir le lendemain avec lui. Ils lui dirent qu'ils attendoient les autres Sauvages & M. Rigaud qui menoit les Canadiens (*a*). Le 6, M. Pouchot, ſe trou- 1758.

(*a*) Ces détails, quoique minutieux,

vant environ à 3 lieues de l'isle au
1758. Chapon, dans le lac Champlain, rencontra un courier envoyé par M. de Montcalm à M. de Vaudreuil pour lui annoncer que l'armée des Anglois avoit débarqué au portage. Une barque mouillée à cette isle, dit à M. Pouchot avoir entendu beaucoup de décharges pendant près de trois heures: cela l'engagea à ne s'y arrêter que quatre heures, pour laiſſer prendre un peu de repos à ſa troupe qui avoit fait, preſque ſans vents, 24 lieues à la rame. Il repartit le 7 avant jour. Etant à St. Fréderic, auprès du rocher fendu, il rencontra un courier de M. de Montcalm, qui lui apprit que les ennemis étoient à la Chute, & qu'il étoit chargé de lui dire de faire diligen-

---

deviennent néceſſaires pour juſtifier ce que l'auteur dira bientôt ſur le retardement de ces troupes.

ce. Il s'informa, ſi on avoit apperçu des ennemis le long de la riviere. Le commandant vint lui dire qu'il n'en avoit point de connoiſſance. M. Pouchot continua ſon chemin, & à 7 heures & demie du ſoir, il arriva ſous Carillon. Voyant à cet endroit quelques tentes, il crut que notre armée s'y étoit retirée; mais on lui dit que le camp étoit ſur la hauteur qui eſt à 400 toiſes en avant de cette place, & que les troupes y étoient occupées à ſe retrancher. Cela l'engagea à monter tout de ſuite ſur le côteau, pour voir leurs ouvrages. Il trouva un plan de retranchement bien tracé pour la figure du terrein, & un travail prodigieux fait pour le peu de tems qui n'avoit pas été de plus de ſept heures. 1758.

Ce retranchement étoit un abattis d'arbres. Le parapet étoit couvert par des branchages entrelaſſés,

1758. préſentant leurs pointes moins faciles à franchir que des paliſſades, & plus à l'abri d'un coup de main. Il empêchoit de découvrir cet eſpece de retranchement que l'ennemi pouvoit prendre pour un ſimple abattis. M. Pouchot fut extrêmement ſatisfait de ces diſpoſitions. Ayant rencontré M. de Montcalm qui l'accueillit comme un homme qui lui amenoit 300 hommes d'élite, (ils avoient été choiſis exprès pour l'expédition de Corlac,) ce général lui demanda comment il trouvoit ſa poſition ; il lui répondit : mon général, puiſque les ennemis ne vous ont pas fait quitter la hauteur, ils ne peuvent reconnoître votre retranchement. Il parut ſurpris & content de cette réflexion.

L'armée ennemie, forte de 22 à 25 mille hommes, étoit commandée, depuis le départ de My-

lord Loudon, par le major-général Abercromby, vieux officier, qui étoit très-circonſpect. Il avoit dans ſon armée un jeune ſeigneur, Mylord d'Ho, ou Hau (*a*), de la plus grande volonté, très-accrédité dans cette armée où il donnoit abſolument le ton. Il étoit venu, dans le mois d'Avril, avec un détachement, reconnoître la poſition du fort de Carillon. Il paroiſſoit chargé de diriger tout le projet d'attaque de la campagne; il avoit engagé tous les officiers de ſe mettre comme le ſimple ſoldat, craignant l'événement de l'affaire de Braddock, où l'on tira ſur les officiers, par préférence. Il engagea toute cette armée à couper les aîles 1758.

(*a*) Les rélations angloiſes parlent du Lord Howe, & non de Mylord d'Ho; M. Pouchot a été vraiſemblablement trompé par la prononciation angloiſe de ce nom.

de leurs chapeaux, n'en laiſſant que
1758. deux travers de doigt. Tous les officiers & ſoldats, équipés en eſpece de guêtres, comme les portent les Sauvages & Canadiens, appellées *mituzzes*. Leurs havre-ſacs étoient enveloppés d'une couverte qu'ils portoient comme les Sauvages & les Canadiens. Ils avoient chacun 30 livres de farine, une livre de poudre, quatre livres de balles, outre leur porte-cartouche garni, de façon que cette armée pouvoit être un mois ſans aucun magaſin. Leur bidon étoit garni de rum. Le ſoldat & l'officier faiſoient délayer de la farine avec un peu d'eau. Ils la paîtriſſoient & la faiſoient cuire ſur une pierre, ou ſous la cendre en galettes. Cet arrangement eſt très-bon pour une expédition légere. Le ſoldat y trouve tout ſon néceſſaire, & n'eſt pas plus chargé qu'à ſon ordinaire. Les

officiers & les ſoldats n'avoient qu'une chemiſe ; ſans doute ils l'avoient choiſie bonne & en coton. Mylord Ho avoit donné l'exemple. Il lavoit lui-même ſa chemiſe ſale, la faiſoit ſécher au ſoleil, en attendant, il ſe contentoit de ſa veſte. 1758.

Cette armée, qui comptoit de deſcendre avec peu de difficulté juſques à Mont-Réal, partit le 6 du fort George. Elle parut ſur les dix heures du matin au large ſur le lac. D'abord on vit cinq berges, enſuite 60, ce qui formoit l'avant-garde de l'armée. Enfin, le lac parut couvert de berges qui contenoient chacune 20 hommes & plus. Ces troupes furent d'abord apperçues par un détachement de nos troupes de 300 hommes, aux ordres de M. de Trépezec, capitaine du régiment de Béarn, qui avoit ordre d'aller juſques à la montagne Pélée pour s'oppoſer